



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Portrait des personnes avec incapacités et handicaps de l'Abitibi- Témiscamingue

Juin 2005

Analyse et rédaction : Lili Germain, agente de recherche.
Collaboration : Mariella Collini et Julie Thibeault, agentes de recherche,
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Nathalie Rodrigue, Regroupement des
associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, Claude Lacasse,
Office des personnes handicapées du Québec, direction Abitibi-Témiscamingue.

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.
Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4P7
Téléphone : 819-762-0774
Télécopieur : 819-797-0960
Pour télécharger la version PDF : www.observat.qc.ca

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	4
1. INTRODUCTION	6
2. LES BONS MOTS	6
3. PORTRAIT STATISTIQUE	6
3.1 Notes méthodologiques	6
3.2 Sexe et âge	7
3.3 État matrimonial et présence d'enfants	9
3.4 Niveaux d'incapacités	10
3.5 Scolarité	11
3.5.1 Fréquentation scolaire	11
3.5.2 Plus haut niveau de scolarité	11
3.5.3 Domaine d'étude	12
3.5.4 Intégration dans les classes	13
3.6 Emploi et main-d'oeuvre	14
3.6.1 Sexe	15
3.6.2 Industrie	16
3.6.3 Profession	17
3.6.4 Catégories de travail	18
3.7 Revenus	18
3.7.1 Revenu moyen d'emploi	18
3.7.2 Revenu moyen total	20
3.7.3 Ménages très pauvres ou pauvres	21
3.7.4 Composition du revenu	21
3.8 Santé	22
3.9 Environnement social	22
3.10 Transport	25
3.11 Loisir	26
3.12 Ressources résidentielles et logement	27
3.13 Adaptation de domiciles	28
3.14 Répit, dépannage	28
3.15 Gardiennage	29
4. L'ORGANISATION DES SERVICES	30
4.1 Santé et services sociaux	30
4.2 Office des personnes handicapées	31
4.2.1 Promotion et défense des droits	31
4.3 Emploi	32
4.3.1 Entreprises adaptées	32
4.3.2 Contrats d'intégration au travail	32
4.3.3 Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue	32
4.3.4 Emploi-Québec	32
4.3.5 Table régionale de travail	33
4.3.6 Tables locales et comité régional	33
4.4 Régie des rentes du Québec	33
5. INITIATIVES ET INNOVATIONS	34
6. BIBLIOGRAPHIE	35
ANNEXE 1	36
ANNEXE 2	38

Liste des tableaux

Tableau 1	Population avec et sans incapacité, Abitibi-Témiscamingue, 2001	7
Tableau 2	Personnes avec incapacités dans les ménages privés, Abitibi-Témiscamingue, 2001	7
Tableau 3	Population avec incapacités selon le sexe et les groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2001	8
Tableau 4	Répartition selon le sexe et l'âge, population 15 ans et plus avec incapacités, 1998....	9
Tableau 5	Proportion de la population avec incapacités de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et l'union libre, Abitibi-Témiscamingue, 2001	9
Tableau 6	Population de 15 ans et plus avec incapacités selon la présence d'enfants, Abitibi-Témiscamingue, 2001	10
Tableau 7	Répartition selon le niveau de gravité, population 15 ans et plus avec incapacités, 1998	11
Tableau 8	Part de la population avec et sans incapacité de 15 à 24 ans selon la fréquentation scolaire, Abitibi-Témiscamingue, 2001	11
Tableau 9	Population 15 ans et plus avec et sans incapacité selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Abitibi-Témiscamingue, 2001	12
Tableau 10	Population avec incapacités selon le titre scolaire et le principal domaine d'études, niveau postsecondaire, Abitibi-Témiscamingue, 2001	13
Tableau 11	Pourcentage d'élèves EHDAA intégrés dans des classes ordinaires et spéciales, Abitibi-Témiscamingue et réseau scolaire public québécois, 2001-2002 à 2003-2004	13
Tableau 12	Statut d'activité habituel selon la présence d'incapacités, le sexe et l'âge, population 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 1998 (%)	14
Tableau 13	Population avec et sans incapacité selon l'activité, 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2001	15
Tableau 14	Population avec incapacités selon l'activité et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001 ..	16
Tableau 15	Population active avec incapacités selon l'industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2001	16
Tableau 16	Population active avec incapacités selon le sexe et la profession, Abitibi-Témiscamingue, 2001	17
Tableau 17	Population active avec incapacités selon catégorie de travail, Abitibi-Témiscamingue, 2001	18
Tableau 18	Population avec incapacités, revenu d'emploi selon le sexe et le travail, Abitibi-Témiscamingue, 2000	19
Tableau 19	Population sans incapacité, revenu d'emploi selon le sexe et le travail, Abitibi-Témiscamingue, 2000	19
Tableau 20	Population avec incapacités, revenu personnel total, Abitibi-Témiscamingue, 2000	20
Tableau 21	Population sans incapacité, revenu personnel total, Abitibi-Témiscamingue, 2000	20
Tableau 22	Proportion de personnes avec incapacité vivant dans un ménage très pauvre ou pauvre, 1998	21
Tableau 23	Population avec ou sans incapacité, composition du revenu (%), Abitibi-Témiscamingue, 2000	21
Tableau 24	Part des personnes avec incapacités ayant déclaré un indice de soutien social faible population 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 1998	23
Tableau 25	Personnes de 15 ans et plus avec incapacités insatisfaites de leur vie sociale, 1998 ...	23
Tableau 26	Besoins d'aide pour activités quotidiennes, population de 15 ans et plus avec incapacités, Abitibi-Témiscamingue, 1998	24
Tableau 27	Aide aux activités quotidiennes, population 15 ans et plus avec incapacités, Abitibi-Témiscamingue, 1998	24
Tableau 28	Population avec incapacités active occupée de 15 ans et plus selon le mode de transport, Abitibi-Témiscamingue, 2001	25
Tableau 29	Mode d'habitation selon la présence d'incapacité, population 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 1998	27
Tableau 30	Subventions versées par l'OPHQ aux organismes régional et locaux de promotion, Abitibi-Témiscamingue, 1999-2000 à 2002-2003	31
Tableau 31	Prestations familiales supplémentaires pour enfants handicapés, Abitibi-Témiscamingue, 2003	33

1. Introduction

Depuis le début des années 1980, on remarque une présence de plus en plus marquée des personnes handicapées ou vivant avec des incapacités, et ce, tant sur la scène régionale que nationale. Le gouvernement a progressivement mis en place plusieurs normes et réglementations leur facilitant la vie et les aidant à demeurer dans leur milieu. Diverses campagnes de sensibilisation ont été menées et une multitude d'organismes ont développé leurs services. Malgré cela, il reste encore beaucoup à faire pour faciliter l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie de ces personnes, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, d'hommes ou de femmes, de jeunes ou de gens plus âgés.

Le présent document comporte deux grandes sections. La première vise à mieux connaître le portrait relatif aux personnes de l'Abitibi-Témiscamingue vivant avec des incapacités. La deuxième partie fait quant à elle le tour de l'organisation des services s'adressant aux personnes handicapées ou vivant avec des incapacités. On y fait donc le survol des associations, organismes et ressources disponibles.

2. Les bons mots

Incapacité : réduction résultant d'une déficience partielle ou totale de la capacité d'accomplir normalement une activité ou dans des limites considérées comme normales. Le terme se réfère donc à la possibilité de réaliser des activités et non à la présence ou à l'absence d'un handicap. L'incapacité peut débuter par une maladie, un trouble ou un traumatisme et peut conduire à un handicap, mais une personne ayant une incapacité n'est pas nécessairement une personne handicapée.

Personne handicapée : jusqu'à tout récemment, au sens de la Loi, une personne handicapée était une personne limitée dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon significative et persistante, était atteinte d'une déficience physique ou mentale ou qui utilisait régulièrement une orthèse, une prothèse ou tout autre moyen pour pallier à son handicap. Cette définition a été modifiée récemment, si bien qu'une personne handicapée devient maintenant une personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. Il est à noter qu'une personne handicapée présente nécessairement une incapacité et est comptabilisée dans la population des personnes avec incapacités.

3. Portrait statistique

3.1 Notes méthodologiques

Plusieurs des données qui sont traitées dans le présent document proviennent de deux sources principales d'information. La première concerne l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités (EQLA), elle-même rattachée à l'Enquête sociale et de santé. Réalisée en 1998, l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités ne concerne que les personnes de 15 ans et plus, l'échantillon pour les enfants de 0 à 14 ans étant insuffisant pour la production de données sur une base régionale. Cette enquête permet des comparatifs entre la région et l'ensemble de la province.

La deuxième source d'information utilisée dans le présent document découle du recensement 2001 de Statistique Canada (échantillon couvrant 20 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue). Il faut toutefois souligner *qu'une partie des personnes ayant des incapacités légères dans la région n'ont pu être identifiées correctement par le biais du recensement*. Selon Statistique Canada, certaines d'entre elles auraient répondu par la négative à certaines questions relatives aux incapacités parce qu'elles se considèrent peu limitées dans leurs activités. Le profil des personnes avec et sans incapacité acquis par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue pour produire le présent document ne contient que les données pour l'ensemble de la région et ses cinq territoires. Des comparatifs avec la province ne peuvent donc pas être réalisés.

Il importe également de noter que Statistique Canada arrondit de façon aléatoire tous les chiffres de ses tableaux. Dans le cas où l'effectif est très petit, chaque donnée doit être utilisée avec précaution. De plus, les totaux sont arrondis séparément des données; ils ne correspondent donc pas nécessairement à la somme des parties les composant.

Plus de 12 200 personnes vivent avec une incapacité en Abitibi-Témiscamingue selon le recensement de 2001 de Statistique Canada, ce qui correspond à environ 8,5 % de l'ensemble de la population de la région. On en retrouve le plus grand nombre dans les territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or. En fait, près de six personnes sur dix ayant une incapacité en Abitibi-Témiscamingue habitent ces territoires.

Tableau 1
Population avec et sans incapacité, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Sans incapacité	Avec incapacités	
		Nombre	%
Abitibi	22 400	1 870	15,3
Abitibi-Ouest	19 775	1 915	15,7
Rouyn-Noranda	35 705	3 560	29,1
Témiscamingue	15 825	1 455	11,9
Vallée-de-l'Or	38 415	3 425	28,0
Région	132 120	12 225	100,0

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Parmi les 12 100 personnes avec incapacités vivant dans des ménages privés de l'Abitibi-Témiscamingue, environ 7 800 appartiennent à une famille de recensement. Il peut s'agir à ce niveau d'un couple marié ou vivant en union libre, avec ou sans enfants ou encore d'un parent vivant seul avec au moins un enfant dans un même logement. On recense également dans la région 4 325 personnes vivant hors des familles de recensement; 425 partagent leur vie avec des personnes qui leur sont apparentées et presque autant font de même avec des co-locataires. On en retrace enfin 3 465 qui vivent seules.

Tableau 2
Personnes avec incapacités dans les ménages privés, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Nombre total de personnes dans les ménages privés	1 830	1 910	3 500	1 455	1 830	12 100
Nombre de personnes hors famille de recensement	625	675	1 280	400	625	4 325
Vivant avec des personnes apparentées	100	65	75	50	100	425
Vivant avec des personnes non apparentées seulement	90	60	115	30	90	435
Vivant seules	435	550	1 090	325	435	3 465
Nombre de membres d'une famille de recensement	1 210	1 230	2 225	1 055	1 210	7 780

Note : un couple vivant en union libre peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant avec au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.2 Sexe et âge

L'examen des données selon le sexe, tirées du recensement de 2001, nous indique qu'une part un peu plus importante d'hommes que de femmes souffre d'incapacités dans la région en 2001 (52 % contre 48 %). On peut toutefois se rendre compte que les incapacités affectent surtout les personnes appartenant aux groupes d'âge supérieurs, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. On peut retenir des données qui suivent qu'environ 200 garçons et fillettes âgés de moins de cinq ans vivent avec des incapacités dans la région et que plus de 5 200 personnes ayant 65 ans et plus sont également aux prises avec une quelconque incapacité. Cela constitue un enjeu important par rapport aux programmes et budgets en place et à mettre en place en fonction des clientèles.

La plus grande proportion d'hommes vivant avec des incapacités se retrouve en Abitibi-Ouest (54,8 %). Les autres territoires suivent selon l'ordre suivant : Abitibi (52,9 %), Vallée-de-l'Or (52,0 %), Témiscamingue (50,9 %) et Rouyn-Noranda (49,6 %).

La plus forte proportion de femmes limitées par des incapacités se localise à Rouyn-Noranda (50,4 %). Par la suite, on retrouve le Témiscamingue (49,8 %), la Vallée-de-l'Or (48,0 %), l'Abitibi (47,1 %) et l'Abitibi-Ouest (45,2 %).

Tableau 3
Population avec incapacités selon le sexe et les groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Total	1 870	1 915	3 560	1 455	3 425	12 225
Hommes	990	1 050	1 765	740	1 780	6 320
0-4	35	20	45	15	25	140
5-9	25	10	25	10	20	85
10-14	10	25	35	15	20	95
15-19	30	15	20	20	20	100
20-24	30	35	20	10	20	110
25-29	25	15	40	0	35	125
30-34	15	40	55	65	50	225
35-44	100	110	200	75	235	715
45-54	135	205	235	105	345	1 015
55-64	170	215	400	175	395	1 365
65 et +	415	370	690	255	625	2 355
Femmes	880	865	1 795	725	1 645	5 905
0-4	20	10	15	0	0	45
5-9	0	25	25	10	30	95
10-14	10	0	10	0	50	75
15-19	10	10	25	10	20	65
20-24	10	25	60	10	40	150
25-29	15	10	25	0	45	95
30-34	25	40	55	15	25	155
35-44	90	95	140	100	180	590
45-54	55	135	285	110	250	830
55-64	195	80	270	115	245	900
65 et +	455	440	890	345	755	2 890

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.
Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Selon l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, la population régionale totale vivant avec une incapacité compte en 1998 une part à peu près similaire de personnes souffrant d'incapacités que la population québécoise. Parmi les personnes de la région souffrant d'incapacité, 67 % ont entre 15 et 64 ans et 33 % ont 65 ans et plus. Au total, la part des femmes de la région ayant des incapacités est inférieure à celle des femmes de la province (50 % contre 56 %). Le phénomène inverse prévaut pour les hommes d'ici comparativement à ceux du Québec (50 % contre 44 %).

Tableau 4
Répartition selon le sexe et l'âge, population 15 ans et plus avec incapacités, 1998

	Région (%)	Québec (%)
Hommes		
15 à 64 ans	68,8	68,0
65 ans et plus	31,2	32,0
Total	50,0	43,7
Femmes		
15 à 64 ans	65,5	62,7
65 ans et plus	34,5	37,3
Total	50,0	56,3
Total		
15 à 64 ans	67,1	65,0
65 ans et plus	32,9	35,0
Total	100	100

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

3.3 État matrimonial et présence d'enfants

Le recensement de Statistique Canada nous permet d'examiner les données relatives à l'état matrimonial des personnes avec incapacités de l'Abitibi-Témiscamingue. En fait, on constate qu'environ 40 % sont mariées et vivent avec leur partenaire, que 24 % sont célibataires, que 20 % sont veuves et que 12,5 % sont divorcées. La population avec incapacités de la région regroupe ainsi une plus grande part de personnes mariées vivant toujours avec leur partenaire que la proportion prévalant chez celles qui sont séparées, divorcées ou veuves. On peut aussi noter que la population régionale non affectée par une incapacité est, en proportion, plus souvent célibataire et moins souvent affectée par le veuvage et le divorce; pour sa part, le mariage semble y être tout aussi populaire que chez les personnes souffrant d'incapacités.

Tableau 5
Proportion de la population avec incapacités de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et l'union libre, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population totale selon l'état matrimonial légal	1 770	1 835	3 410	1 395	3 285	11 685
Jamais légalement marié (célibataire)	27,1 %	24,5 %	20,7 %	21,5 %	26,5 %	24,0 %
Légalement marié et non séparé	40,7 %	39,5 %	42,7 %	48,0 %	35,2 %	40,4 %
Légalement marié et séparé	2,8 %	2,7 %	4,0 %	3,2 %	3,0 %	3,3 %
Divorcé	9,3 %	12,3 %	12,8 %	7,5 %	16,3 %	12,5 %
Veuf	20,1 %	21,3 %	19,8 %	19,7 %	18,9 %	19,9 %

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Selon le recensement, près de 2 500 personnes avec incapacités vivent dans des ménages privés avec des enfants en Abitibi-Témiscamingue. La très grande majorité d'entre elles partagent leur vie avec des enfants qui sont âgés de six ans et plus seulement (2 155). Les femmes affectées par des incapacités sont un peu plus nombreuses que les hommes de même condition à vivre avec des enfants (1 410 contre 1 090).

Tableau 6
Population de 15 ans et plus avec incapacités selon la présence d'enfants,
Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population 15 ans et plus dans les ménages privés avec enfants	380	415	670	335	700	2 495
Enfants - de 6 ans	25	10	90	35	40	195
Enfants - de 6 ans et 6 ans et +	20	30	35	0	65	155
Enfants de 6 ans et + seulement	340	380	550	300	590	2 155
Hommes 15 ans et plus dans les ménages privés avec enfants	135	210	300	125	315	1 090
Enfants - de 6 ans	10	10	30	20	20	80
Enfants - de 6 ans et 6 ans et +	10	25	20	0	20	70
Enfants de 6 ans et + seulement	120	180	250	105	280	935
Femmes 15 ans et plus dans les ménages privés avec enfants	240	205	370	210	380	1 410
Enfants - de 6 ans	15	0	55	15	20	110
Enfants - de 6 ans et 6 ans et +	10	10	15	0	45	80
Enfants de 6 ans et + seulement	215	195	300	190	310	1 220

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.4 Niveaux d'incapacités

En Abitibi-Témiscamingue, les incapacités les plus fréquentes en 1998 sont celles liées à l'agilité (taux d'incapacité de 9 %), à la mobilité (7,5 %), à l'audition (5,5 %) et aux activités intellectuelles ou à la santé mentale (4,5 %). Une recherche menée par le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales¹ révèle qu'au Québec, près d'une personne sur deux âgée de 15 ans et plus et ayant une incapacité a un problème unique de motricité (1998) alors que dans la région, cette proportion est de 45 %. Les limitations multiples sont le lot de 32 % des personnes avec incapacité de la région (28,5 % en province).

Au total, environ six personnes sur dix ayant une incapacité présente dans la région une incapacité dite légère alors que quatre sur dix sont indisposées par une incapacité dite modérée ou grave. Les proportions sont similaires au Québec. La part des personnes ayant une incapacité modérée ou grave est plus élevée chez les 65 ans et plus, ce qui est aussi vrai dans la province. Également, les femmes de la région et du Québec sont en proportion plus nombreuses que les hommes à être indisposées par des incapacités modérées ou graves. Dans la région comme au Québec, les gens de 15 à 64 ans sont deux fois plus concernés par les incapacités légères que par des incapacités modérées ou graves. À l'inverse, les plus âgés d'ici sont plus affectés par des incapacités modérées ou graves.

¹ Hélène Dagenais, Portrait des besoins et des services. Les personnes ayant des incapacités dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Août 2004.

Tableau 7
Répartition selon le niveau de gravité, population 15 ans et plus avec incapacités, 1998

	Région		Québec	
	Légère (%)	Modérée ou grave (%)	Légère (%)	Modérée ou grave (%)
Sexe				
Hommes	60,7	39,3	63,4	36,6
Femmes	56,7	43,3	58,8	41,2
Âge				
15-64 ans	66,5	33,5	66,6	33,4
65 ans +	42,7	57,3	50,0	50,0
Total	58,7	41,3	60,8	39,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

3.5 Scolarité

3.5.1 Fréquentation scolaire

Selon le recensement, la population avec incapacités de la région âgée de 15 à 24 ans est proportionnellement beaucoup plus nombreuse que celle sans incapacité à ne pas fréquenter l'école en 2001 (55 % contre 33 %). Un peu moins de quatre personnes sur dix souffrant d'incapacités fréquentent l'école à plein temps, mais cette proportion augmente à plus de six sur dix chez les personnes sans incapacité. L'école à temps partiel est le lot de 9 % des jeunes limités par une incapacité dans la région alors que cette proportion n'est que de 5 % chez les jeunes non ainsi touchés. Il va sans dire que cet état de fait joue sur la situation des personnes avec incapacités, qu'on songe seulement aux revenus ou encore à leur intégration professionnelle et à leur insertion sociale.

Tableau 8
Part de la population avec et sans incapacité de 15 à 24 ans selon la fréquentation scolaire, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	
						Nbre	%
Population totale avec incapacités	80	85	120	40	100	430	100
% ne fréquentant pas l'école	81,3	41,2	54,2	50,0	45,0	235	54,7
% fréquentant l'école temps complet	18,8	35,3	45,8	50,0	35,0	160	37,2
% fréquentant l'école temps partiel	0,0	11,8	8,3	0,0	20,0	40	9,3
Population totale sans incapacité	3 465	3 025	5 165	2 325	5 395	19 380	100
% ne fréquentant pas l'école	32,5	31,9	31,8	35,7	33,1	6 355	32,8
% fréquentant l'école temps complet	62,0	63,0	63,9	60,0	60,0	11 995	61,9
% fréquentant l'école temps partiel	5,5	5,1	4,3	4,5	6,8	1 035	5,3

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.
Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.5.2 Plus haut niveau de scolarité

Parmi la population avec incapacités de la région, on retrace plus de 8 000 personnes n'ayant pas de diplôme du secondaire, ce qui équivaut à une part d'environ 70 % de cette population (40 % chez la population sans incapacité de l'Abitibi-Témiscamingue). Plus de 6 100 personnes affectées par des incapacités n'ont pas atteint la 9^e année, soit la moitié des personnes avec incapacités de 15 ans et plus de la région. On comptabilise toutefois près de 1 700 individus ayant leur diplôme d'études secondaires en poche, ce qui équivaut à une part de 14 % des personnes avec incapacité de la région.

Près de 1 000 personnes avec incapacités ont pour leur part fréquenté une institution collégiale et en sont ressorties avec un diplôme, soit une part de 8 % contre 16 % chez la population sans incapacité. Enfin, 745 personnes avec incapacités ont été au cégep ou à l'université sans toutefois diplômé, ce qui

équivalent à 6 % des personnes avec incapacités. Moins de 300 autres individus ont complété leurs études universitaires avec papier en poche, ce qui correspond à une part supérieure à 2 % de la population vivant avec incapacité de la région.

Tableau 9
Population 15 ans et plus avec et sans incapacité selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	
						Nbre	%
Population avec incapacités	1 775	1 830	3 400	1 395	3 280	11 695	100 %
Secondaire sans diplôme	1 285	1 360	2 260	920	2 230	8 055	68,9 %
N'ayant pas atteint 9 ^e année	1 095	1 035	1 685	655	1 640	6 110	52,3 %
9 – 13 ^e année sans diplôme	190	325	575	265	590	1 945	16,6 %
Secondaire avec diplôme	225	250	500	185	505	1 665	14,2 %
Diplôme général	145	185	375	95	375	1 175	10,0 %
Diplôme professionnel	80	65	125	90	130	490	4,2 %
Diplôme d'études collégiales	130	115	240	185	280	950	8,1 %
Collège et université sans dipl.	75	80	295	95	185	745	6,4 %
Université, bac ou diplôme sup.	60	25	105	10	80	280	2,4 %
Population sans incapacité	17 450	15 745	28 135	12 285	29 875	103 500	100 %
Secondaire sans diplôme	6 750	7 305	9 935	4 740	12 255	40 995	39,6 %
N'ayant pas atteint 9 ^e année	2 910	3 550	4 285	1 870	4 915	17 535	16,9 %
9 – 13 ^e année sans diplôme	3 840	3 755	5 650	2 870	7 340	23 460	22,7 %
Secondaire avec diplôme	4 325	3 370	5 790	2 575	7 170	23 220	22,4 %
Diplôme général	3 075	2 375	4 415	1 890	5 370	17 130	16,6 %
Diplôme professionnel	1 250	995	1 375	685	1 800	6 090	5,9 %
Diplôme d'études collégiales	2 675	2 540	4 825	2 425	4 405	16 875	16,3 %
Collège et université sans dipl.	2 375	1 605	4 215	1 610	3 690	13 500	13,0 %
Université, bac ou diplôme sup.	1 325	925	3 370	935	2 355	8 910	8,6 %

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.5.3 Domaine d'étude

Qu'en est-il des titres scolaires de niveau postsecondaire² détenus par les personnes avec incapacités de la région? Soulignons d'abord que près de 2 000 personnes disposent d'un tel titre en 2001; le principal domaine d'études pour le tiers d'entre elles se rapporte aux techniques et métiers des sciences appliquées, domaine majoritairement privilégié par les hommes (56 %). Ce domaine est aussi le plus populaire chez les personnes de la région vivant sans incapacité. Le milieu du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires occupe le deuxième rang chez les personnes avec incapacités de l'Abitibi-Témiscamingue avec une part de 16 %. Le domaine de l'enseignement, du loisir et de l'orientation arrive en troisième place (environ 14 %). Le domaine de l'enseignement, du loisir et de l'orientation gagne la faveur des femmes vivant avec des incapacités dans la région (25 %); le milieu du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires suit, tout près derrière (22 %). Quant aux hommes avec incapacités, ils se concentrent majoritairement au niveau des techniques et métiers liés aux sciences appliquées.

² Principale discipline dans laquelle ont étudié les personnes ayant obtenu une attestation d'études postsecondaires (grade, certificat ou diplôme). Il s'agit de la plus haute attestation d'études obtenue parmi toutes les études postsecondaires faites par ces personnes. Le diplôme d'études professionnelles dispensé au Québec devrait en faire partie puisqu'il est associé au diplôme d'une école de métier reconnu au Canada.

Tableau 10
Population avec incapacités selon le titre scolaire et le principal domaine d'études, niveau postsecondaire, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	
						Nbre	%
Total hommes et femmes	290	245	565	335	515	1 940	100
% Enseignement, loisirs et orientation	22,4	20,4	11,5	7,5	16,5	280	14,4
% Beaux-arts et arts appliqués	12,1	4,1	5,3	6,0	4,9	105	5,4
% Lettres, sc. humaines et autres	6,9	4,1	8,8	3,0	1,9	95	4,9
% Sc. sociales et disciplines connexes	0,0	0,0	8,0	4,5	9,7	130	6,7
% Commerce, gestion et adm. affaires	13,8	16,3	20,4	16,4	11,7	310	16,0
% Sciences agricoles et biologiques et services de nutrition et d'alimentation	15,5	10,2	6,2	4,5	10,7	180	9,3
% Génie et sciences appliquées	0,0	0,0	2,7	0,0	0,0	20	1,0
% Techn. et métiers sc. appliquées	17,2	36,7	30,1	43,3	36,9	640	33,0
% Professions santé, techno. connexes	12,1	8,2	7,1	14,9	5,8	160	8,2
% Maths, informatique, sc. physiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10	0,5
% Sans spécialisation	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	10	0,5

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.5.4 Intégration dans les classes

Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) peuvent se retrouver intégrés en classes ordinaires dans les différentes écoles de la région. L'organisation des services éducatifs de ces élèves est fondée sur l'évaluation individuelle de leurs capacités et besoins. L'intégration en classes ordinaires dans l'école du quartier d'appartenance est une avenue porteuse d'avenir. Certains élèves handicapés peuvent pour leur part être regroupés dans des classes spéciales ou dans des écoles spéciales. La région de l'Abitibi-Témiscamingue ne comprend toutefois pas d'écoles spéciales.

Les données du ministère de l'Éducation nous permettent de saisir comment s'intègrent les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage de la région dans les classes ordinaires et de faire des comparaisons par rapport à l'ensemble du réseau scolaire public du Québec. Ainsi, en 2003-2004, 83,6 % de ces élèves fonctionnaient dans des classes régulières dans les écoles primaires de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui est une part légèrement plus élevée qu'en province. Le reste de ces élèves étaient formés dans des classes spéciales.

La proportion des EHDA de la région intégrés dans des classes ordinaires au secondaire est beaucoup moindre que celle observée au niveau primaire; elle se fixe à près de 40 % en Abitibi-Témiscamingue et à près de 50 % dans la province. La part des élèves inscrits dans des classes spéciales est toutefois plus importante ici qu'en province (60,2 % contre 50,5 %).

Tableau 11
Pourcentage d'élèves EHDA intégrés dans des classes ordinaires et spéciales, Abitibi-Témiscamingue et réseau scolaire public québécois, 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002		2002-2003		2003-2004	
	Classes ordinaires	Classes spéciales	Classes ordinaires	Classes spéciales	Classes ordinaires	Classes spéciales
Primaire						
Région	78,1	21,9	84,7	15,3	83,6	16,4
Québec	76,9	23,1	78,8	21,2	79,9	20,1
Secondaire						
Région	26,6	73,4	43,9	56,1	39,8	60,2
Québec	33,5	66,5	37,9	62,1	49,5	50,5

Source : Ministère de l'Éducation.

3.6 Emploi et main-d'oeuvre

En 1998, environ 30 % des personnes avec incapacités de la région étaient à la retraite et autant tenaient maison, 24 % détenaient un emploi et 13 % n'en avaient pas. Seulement 4 % des personnes de la région avec incapacités étaient aux études. La part des personnes avec incapacités en emploi était très inférieure à celle de la population sans incapacité. Le même constat s'applique pour les personnes aux études. À l'inverse, les personnes avec incapacités tenant maison, étant à la retraite ou ne disposant pas d'emploi étaient proportionnellement plus nombreuses que celles ne souffrant pas d'incapacité.

Tableau 12
Statut d'activité habituel selon la présence d'incapacités, le sexe et l'âge, population 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 1998 (%)

	En emploi	Aux études	Tenue de maison	À la retraite	Sans emploi
Hommes					
Avec incapacités	31,0	ND	ND	43,1	20,6
Sans incapacité	70,7	12,2	ND	9,5	6,7
Femmes					
Avec incapacités	18,0	ND	55,4	15,5	ND
Sans incapacité	50,3	13,7	27,8	5,5	2,7
15-64 ans					
Avec incapacités	36,6	5,8	24,7	13,6	19,3
Sans incapacité	65,9	14,0	11,8	3,2	5,1
Total					
Avec incapacités	24,4	3,9	29,2	29,1	13,4
Sans incapacité	60,7	12,9	14,1	7,5	4,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 et Enquête sociale et de santé 1998.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

Le niveau de scolarité ainsi que la nature de l'incapacité jouent sur l'emploi occupé ainsi que sur la participation au marché du travail et le revenu. Par exemple, une personne qui naît avec un handicap sérieux ou qui souffre d'une maladie dégénérative a plus de chances d'être en retrait du marché du travail qu'une personne couverte par un programme de réinsertion suite à un accident de la route, à un accident de travail ou à une maladie industrielle. De même, la détention d'un diplôme d'études universitaires amène un taux de chômage inférieur comparativement à la détention d'un diplôme d'études secondaires. Les données statistiques tirées du recensement de 2001 pour l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue vont d'ailleurs dans ce sens, le taux de chômage régressant au fur et à mesure que la population s'instruit.

Dans la région, la population active avec incapacités regroupe 2 335 individus. On comptabilise parmi eux au-delà de 1 800 personnes en emploi; un peu plus de 500 autres sont en chômage. Quant aux personnes inactives, elles totalisent plus de 9 300 individus. Les taux d'activité et d'emploi des personnes avec incapacités sont inférieurs à ceux des personnes sans incapacité; ils sont respectivement de 20 % et de 15,5 % pour les premiers et s'élèvent à 66 % et à 57 % pour les deuxièmes. Quant au taux de chômage, il totalise 22,5 % alors qu'il se chiffre à 14 % chez celles sans incapacité.

Tableau 13
Population avec et sans incapacité selon l'activité, 15 ans et plus,
Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
15 ans et + avec incapacités	1 770	1 835	3 410	1 395	3 285	11 690
Population active ³	295	295	730	295	720	2 335
Personnes occupées ⁴	220	220	565	250	550	1 810
Chômeurs ⁵	80	75	160	45	170	525
Inactifs ⁶	1 470	1 540	2 680	1 100	2 560	9 350
Taux d'activité (%) ⁷	16,7	16,1	21,4	21,1	22,0	20,0
Taux d'emploi (%) ⁸	12,5	12,0	16,6	17,9	16,8	15,5
Taux de chômage (%) ⁹	27,1	25,4	21,9	15,3	23,6	22,5
15 ans et + sans incapacité	17 455	15 745	28 145	12 280	29 870	103 495
Population active	11 555	9 400	18 950	8 120	20 185	68 215
Personnes occupées	9 825	7 870	16 705	7 095	17 370	58 870
Chômeuses	1 730	1 530	2 250	1 025	2 815	9 345
Inactifs	5 900	6 345	9 190	4 160	9 690	35 280
Taux d'activité (%)	66,2	59,7	67,3	66,1	67,6	65,9
Taux d'emploi (%)	56,3	50	59,4	57,8	58,1	56,9
Taux de chômage (%)	15	16,3	11,9	12,6	13,9	13,7

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.6.1 Sexe

La part des personnes avec incapacités inactives est beaucoup plus importante que celle prévalant chez la population active victime d'incapacités. En fait, on retrace 4 500 hommes inactifs pour à peine 1 500 actifs, soit un ratio de trois pour un. Chez les femmes, 4 855 sont inactives et 850 sont actives. Les taux d'activité et d'emploi des hommes sont plus importants que ceux des femmes (25,1 % et 18,7 % contre 14,6 % et 12,0 %), signe d'une meilleure intégration au marché du travail. Le taux de chômage des hommes avoisine les 25 %, il n'est que de 18 % chez les femmes.

³ Population active : population de 15 ans et plus qui est occupée ou en chômage.

⁴ Population occupée : population qui, au cours de la semaine précédant le jour du recensement, avait un travail (emploi salarié ou à son compte, emploi sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession) ou était temporairement absente du travail ou de l'entreprise à cause de vacances, de maladie, d'un conflit de travail ou pour d'autres motifs.

⁵ Personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et avaient activement cherché un emploi ou avaient été mises à pied, mais prévoyaient reprendre leur emploi ou avaient pris des arrangements en vue de se présenter à un nouvel emploi.

⁶ Personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, n'étaient ni occupées ni en chômage (étudiants, personnes au foyer, retraités, travailleurs saisonniers en période de relâche ne cherchant pas de travail et personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme).

⁷ Pourcentage de la population active par rapport aux personnes de 15 ans et plus.

⁸ Pourcentage de la population occupée par rapport au pourcentage de la population de 15 ans et plus.

⁹ Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population de 15 ans et plus.

Tableau 14
Population avec incapacités selon l'activité et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001

Population de 15 ans et plus	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Total hommes 15 ans et plus	920	1 005	1 660	695	1 720	6 005
Population active	195	200	465	190	450	1 505
Personnes occupées	140	145	350	155	335	1 125
Chômeurs	55	60	115	35	120	380
Inactifs	730	795	1 200	505	1 270	4 500
Taux d'activité (%)	21,2	19,9	28,0	27,3	26,2	25,1
Taux d'emploi (%)	15,2	14,4	21,1	22,3	19,5	18,7
Taux de chômage (%)	28,2	30,0	24,7	18,4	26,7	25,2
Total femmes 15 ans et plus	850	835	1 745	700	1 560	5 685
Population active	105	95	260	105	270	830
Personnes occupées	80	75	215	95	215	685
Chômeuses	25	15	40	10	50	150
Inactives	745	740	1 485	590	1 295	4 855
Taux d'activité (%)	12,4	11,4	14,9	15,0	17,3	14,6
Taux d'emploi (%)	9,4	9,0	12,3	13,6	13,8	12,0
Taux de chômage (%)	23,8	15,8	15,4	9,5	18,5	18,1

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.6.2 Industrie

Si l'on analyse la répartition de la population avec incapacités au sein de la population active selon l'industrie, on peut remarquer que le secteur de la fabrication est le plus populaire avec une part de 12 %. Les soins de santé et d'assistance sociale suivent avec près de 11 %. L'extraction minière se positionne au troisième rang avec 9 %. On peut supposer que la réintroduction d'employés victimes d'incapacités suite à un accident de travail dans des emplois relevant de l'industrie minière explique ce phénomène.

Tableau 15
Population active avec incapacités selon l'industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population active avec incapacités	290	315	730	300	715	2 345
Toutes les industries	270	275	640	280	655	2 125
% Agriculture, forêt, pêche et chasse	11,1	16,4	1,6	10,7	5,3	7,1
% Extraction minière	7,4	3,6	14,1	0,0	9,9	8,9
% Services publics	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	1,2
% Construction	13,0	0,0	7,0	5,4	7,6	6,8
% Fabrication	7,4	16,4	8,6	26,8	9,2	12,0
% Commerce de gros	0,0	3,6	2,3	0,0	3,8	2,1
% Commerce de détail	3,7	7,3	6,3	5,4	9,9	7,1
% Transport et entreposage	3,7	10,9	3,9	5,4	6,1	5,6
% Industrie information et culturelle	0,0	3,6	0,0	0,0	2,3	1,4
% Finance et assurances	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,5
% Services immobiliers et de location	0,0	3,6	2,3	3,6	0,0	1,6
% Serv. prof., scient. et techniques	3,7	3,6	7,0	0,0	3,1	3,8
% Serv. administratifs, de soutien, de gestion des déchets et assainissement	7,4	0,0	7,0	0,0	3,8	4,5

% Services d'enseignement	3,7	3,6	4,7	8,9	5,3	5,2
% Soins de santé et assistance sociale	9,3	7,3	10,9	8,9	13,0	10,6
% Arts, spectacles et loisirs	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,7
% Hébergement et serv. restauration	5,6	10,9	3,1	7,1	10,7	7,3
% Autres serv. sauf admin. publique	16,7	5,5	7,8	3,6	6,1	7,5
% Administrations publiques	7,4	3,6	6,3	14,3	3,8	6,1

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.6.3 Profession

Du côté des professions, la population avec incapacités de l'Abitibi-Témiscamingue se répartit majoritairement dans la vente et les services (20 %) ainsi que dans les métiers liés au transport et à la machinerie (19 %). Le troisième type de profession en importance est celui des affaires, des finances et de l'administration qui regroupe 16 % de la population active de la région vivant avec des incapacités.

Chez les hommes souffrant d'incapacités, les professions les plus populaires sont les métiers liés au transport et à la machinerie puis les professions propres au secteur primaire. La vente et les services se positionnent au troisième rang.

Chez les femmes, la vente et les services regroupent la plus grande part de la population active féminine avec incapacités. La deuxième position revient aux affaires, finances et administration. Enfin, le troisième rang est le lot de celles travaillant en sciences sociales, enseignement, administration publique et religion.

Tableau 16
Population active avec incapacités selon le sexe et la profession, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région Nbre	%
Hommes, professions les plus populaires	195	165	405	180	430	1 370	100
Ventes et services	30	20	65	0	60	175	12,8
Métiers, transport et machinerie	40	45	115	50	140	385	28,1
Professions propres au primaire	35	40	50	15	60	205	15,0
Femmes, professions les plus populaires	100	80	220	90	240	740	100
Affaires, finance et administration	25	35	65	20	45	190	25,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	20	10	30	10	60	130	17,6
Ventes et services	40	15	60	30	95	240	32,4
Total pour les deux sexes, toutes les professions	295	245	625	270	670	2 110	100
Gestion	10	30	70	35	55	200	9,5
Affaires, finance et administration	50	55	120	35	85	340	16,1
Sc. naturelles et appliquées	15	0	30	0	25	75	3,6
Secteur de la santé	25	0	15	20	25	65	3,1
Sc. sociales, enseignement, administration publique et religion	30	10	50	20	60	185	8,8
Arts, culture, sports et loisirs	10	10	20	10	10	45	2,1
Ventes et services	70	35	125	30	155	415	19,7
Métiers, transport et machinerie	40	45	115	50	140	395	18,7
Professions propres au primaire	35	40	50	15	70	220	10,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	10	20	30	55	45	170	8,1

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.6.4 Catégories de travail

Examinons maintenant les catégories de travailleurs. Parmi ceux qui sont victimes d'incapacités, 1 880 sont rémunérés; la très grande majorité sont des employés (1 840), surtout des hommes (1 200). On peut retracer dans la région environ 260 personnes avec incapacités oeuvrant comme travailleurs autonomes dont une centaine de femmes.

Tableau 17
Population active avec incapacités selon catégorie de travail, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Toutes les catégories de travailleurs	280	260	640	275	660	2 115
Travailleurs rémunérés ¹⁰	245	210	580	230	605	1 880
Employés	240	200	575	225	595	1 840
Travailleurs autonomes (en société)	0	0	10	0	10	35
Travailleurs autonomes (non en société)	30	55	55	35	55	225
Travailleurs familiaux non rémunérés ¹¹	0	0	0	10	0	10

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.7 Revenus

3.7.1 Revenu moyen d'emploi

Dans la région, le revenu moyen d'emploi de la population affectée par des incapacités se situe à 24 281 \$, soit près de 3 700 \$ de moins que le revenu moyen d'emploi de la population sans incapacité. Il en est de même tant chez les hommes que chez les femmes. Cet écart est surtout attribuable au travail à temps complet puisque le revenu moyen d'emploi des personnes avec ou sans incapacité est à peu près identique pour celles qui travaillent à temps partiel.

Les hommes sans incapacité de l'Abitibi-Témiscamingue enregistrent un revenu moyen d'emploi supérieur à 34 000 \$, cumulant de ce fait au-delà de 5 000 \$ de plus annuellement que leurs confrères affectés par des incapacités. L'écart salarial annuel entre les femmes est pour sa part de plus de 4 400 \$ en faveur des femmes sans incapacité de la région; ces dernières réussissent à obtenir un revenu de plus de 20 300 \$ comparativement à un revenu de près de 16 000 \$ pour celles vivant avec des incapacités.

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des hommes et des femmes ayant travaillé toute l'année et qui sont affectés par des incapacités est de 16 600 \$ en faveur des hommes; il est moindre chez ceux et celles ayant travaillé à plein temps sans être affectés par des incapacités (écart de 13 800 \$ en faveur des hommes). On ne note pratiquement pas d'écart entre le revenu moyen d'emploi des hommes travaillant à temps partiel, qu'ils aient ou non des incapacités. Par contre, les femmes sans incapacité travaillant à temps partiel gagnent environ 1 200 \$ de plus annuellement que leurs consœurs souffrant d'incapacités.

¹⁰ Comprend les salariés ainsi que les travailleurs autonomes ayant une entreprise constituée en société; ces derniers sont inclus car ils sont considérés comme des employés de leur propre entreprise et donc comme des travailleurs rémunérés.

¹¹ Personnes ayant travaillé sans rémunération pour un parent (dans une entreprise, une ferme familiale ou dans l'exercice d'une profession).

Tableau 18
Population avec incapacités, revenu d'emploi selon le sexe et le travail, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population avec revenu d'emploi	320	310	750	350	715	2 440
Revenu moyen d'emploi (\$)	24 840	17 565	23 225	26 325	27 089	24 281
Temps complet toute l'année	65	85	215	135	320	820
Revenu moyen d'emploi (\$)	30 386	24 194	38 545	39 386	36 055	35 579
Temps partiel, partie de l'année	235	195	450	165	355	1 400
Revenu moyen d'emploi (\$)	24 582	16 780	17 157	19 174	20 251	19 371
Hommes ayant revenu d'emploi	220	210	430	220	475	1 550
Revenu moyen d'emploi (\$)	29 998	22 041	28 512	30 731	31 651	29 114
Temps complet toute l'année	45	50	155	90	220	555
Revenu moyen d'emploi (\$)	30 601	34 015	41 193	47 877	41 505	40 907
Temps partiel, partie de l'année	160	150	250	90	215	860
Revenu moyen d'emploi (\$)	31 301	19 579	21 728	20 697	24 042	23 595
Femmes ayant revenu d'emploi	105	100	325	130	240	890
Revenu moyen d'emploi (\$)	14 074	8 169	16 237	18 783	17 941	15 894
Temps complet toute l'année	20	35	65	45	100	265
Revenu moyen d'emploi (\$)	29 948	10 645	32 145	22 744	23 643	24 304
Temps partiel, partie de l'année	80	50	205	75	135	540
Revenu moyen d'emploi (\$)	10 471	7 737	11 599	17 362	14 235	12 589

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Tableau 19
Population sans incapacité, revenu d'emploi selon le sexe et le travail, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population avec revenu emploi	12 010	9 790	19 085	8 520	20 475	69 880
Revenu moyen d'emploi (\$)	26 809	25 659	29 413	27 097	28 804	27 979
Temps complet toute l'année	5 140	4 085	9 365	4 120	9 275	31 980
Revenu moyen d'emploi (\$)	36 456	35 768	41 527	37 080	40 392	39 075
Temps partiel, partie de l'année	6 560	5 330	9 285	4 110	10 725	36 015
Revenu moyen d'emploi (\$)	20 132	19 000	18 165	18 293	19 700	19 119
Hommes ayant revenu d'emploi	6 670	5 745	10 270	4 760	11 325	38 765
Revenu moyen d'emploi (\$)	32 515	30 327	36 110	32 234	35 992	34 125
Temps complet toute l'année	3 110	2 545	5 625	2 510	5 730	19 520
Revenu moyen d'emploi (\$)	41 001	39 821	47 483	41 481	46 746	44 463
Temps partiel, partie de l'année	3 435	3 015	4 450	2 130	5 385	18 420
Revenu moyen d'emploi (\$)	25 662	23 376	22 717	22 436	25 638	24 196
Femmes ayant revenu d'emploi	5 345	4 045	8 820	3 760	9 140	31 115
Revenu moyen d'emploi (\$)	19 689	19 029	21 616	20 600	19 898	20 321
Temps complet toute l'année	2 030	1 540	3 740	1 605	3 550	12 460
Revenu moyen d'emploi (\$)	29 495	29 078	32 556	30 189	30 133	30 632
Temps partiel, partie de l'année	3 125	2 315	4 835	1 980	5 335	17 595
Revenu moyen d'emploi (\$)	14 051	13 298	13 978	13 840	13 709	13 804

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.7.2 Revenu moyen total

Pour sa part, le revenu moyen total des hommes avec incapacités se situait en 2000 à plus de 21 000 \$ en Abitibi-Témiscamingue, ce qui s'est traduit par un écart de plus de 7 000 \$ en défaveur des femmes de même condition. Cet écart est beaucoup moins important que celui constaté entre les hommes et les femmes de la région vivant sans incapacité. En effet, le revenu personnel de celles sans incapacité se situait à près de 19 000 \$ alors que les hommes vivant une situation similaire disposaient d'un revenu moyen de plus de 32 800 \$, soit un écart d'environ 14 000 \$.

Tableau 20
Population avec incapacités, revenu personnel total, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Hommes avec revenu	895	995	1 645	690	1 710	5 940
Moins de 25 000 \$	740	730	1 150	495	1 220	4 320
25 000 \$ à moins de 35 000 \$	70	150	205	75	210	720
35 000 \$ à moins de 45 000 \$	50	45	135	60	105	395
45 000 \$ à moins de 60 000 \$	35	50	90	35	90	305
60 000 \$ et plus	10	10	60	30	75	190
Revenu moyen \$	20 702	18 640	21 038	21 992	22 146	21 015
Femmes avec revenu	815	785	1 675	680	1 465	5 410
Moins de 25 000 \$	735	735	1 430	610	1 305	4 825
25 000 \$ à moins de 35 000 \$	40	40	135	50	95	365
35 000 \$ à moins de 45 000 \$	30	0	30	10	40	105
45 000 \$ à moins de 60 000 \$	10	10	45	20	10	95
60 000 \$ et plus	10	0	20	0	10	30
Revenu moyen \$	13 699	11 529	15 326	13 365	14 094	13 953

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.
Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Tableau 21
Population sans incapacité, revenu personnel total, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Hommes avec revenu	8 335	7 500	13 140	5 870	14 100	48 950
Moins de 25 000 \$	3 640	3 480	5 475	2 495	6 095	21 200
25 000 \$ à moins de 35 000 \$	1 425	1 280	1 940	1 165	2 185	7 980
35 000 \$ à moins de 45 000 \$	1 260	1 065	1 665	795	1 805	6 585
45 000 \$ à moins de 60 000 \$	1 135	1 030	1 950	640	2 060	6 825
60 000 \$ et plus	860	640	2 105	790	1 960	6 355
Revenu moyen \$	31 592	29 498	34 483	31 633	34 223	32 810
Femmes avec revenu	7 805	6 875	12 875	5 500	13 655	46 705
Moins de 25 000 \$	5 650	5 280	8 720	3 845	9 890	33 400
25 000 \$ à moins de 35 000 \$	1 075	810	1 815	700	1 835	6 240
35 000 \$ à moins de 45 000 \$	525	360	1 090	425	940	3 345
45 000 \$ à moins de 60 000 \$	415	275	840	310	670	2 520
60 000 \$ et plus	135	140	400	205	315	1 205
Revenu moyen \$	18 689	16 821	20 318	20 001	18 687	19 017

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.
Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.7.3 Ménages très pauvres ou pauvres

Comme on vient de le constater, les personnes ayant une incapacité sont généralement défavorisées sur le plan économique. La situation n'est toutefois pas réellement plus difficile ici qu'ailleurs au Québec. Les données disponibles nous permettent d'examiner le niveau de revenu des ménages.¹² Selon cet indicateur, la population avec incapacités de l'Abitibi-Témiscamingue compte au total une part à peine moins élevée de personnes vivant dans un ménage pauvre ou très pauvre que la part des personnes dans la même situation au Québec (28 % contre 30 %). De façon générale, la part de personnes vivant avec une incapacité dans un ménage très pauvre ou pauvre, peu importe le sexe ou l'âge, est plus faible dans la région que celle prévalant pour l'ensemble du Québec, sauf chez les 65 ans et plus. La proportion des femmes avec incapacité vivant dans un ménage considéré comme très pauvre ou pauvre est plus forte dans la région que celle des hommes. Elle est par contre similaire à celle des Québécoises. Les 65 ans et plus avec incapacité sont particulièrement touchés par la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue; le tiers vivent dans un ménage très pauvre ou pauvre.

Tableau 22
Proportion de personnes avec incapacité vivant dans un ménage très pauvre ou pauvre, 1998

	Région (%)	Québec (%)
Hommes	24,7	28,3
Femmes	31,3	32,0
15 à 64 ans	25,6	31,1
65 ans et plus	32,8	29,0
Ensemble des ménages	28,0	30,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 et Enquête sociale et de santé 1998. Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

3.7.4 Composition du revenu

Qu'en est-il maintenant de la composition du revenu? L'examen du tableau qui suit nous apprend que 55 % des revenus de la population avec incapacités provenait de transferts gouvernementaux alors que cette part est de 14 % au sein de la population non affectée par des incapacités.

Tableau 23
Population avec ou sans incapacité, composition du revenu (%), Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population avec incapacités						
Revenu d'emploi	27,0	20,0	29,0	38,0	33,0	30,0
Transferts gouvernementaux	59,9	63,8	52,1	50,3	52,9	54,9
Autre revenu	13,4	16,4	19,0	12,0	14,2	15,6
Population sans incapacité						
Revenu d'emploi	79,0	75,0	79,0	78,0	80,0	78,0
Transferts gouvernementaux	14,5	17,5	13,3	15,3	13,7	14,4
Autre revenu	6,8	7,9	8,2	6,7	6,4	7,2

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

¹² Cet indicateur prend en compte les revenus de tous les membres du ménage provenant de toute source avant impôts et déductions au cours de l'année 1997. Il tient compte des seuils de faible revenu calculés par Statistique Canada selon la taille des ménages; il ne doit pas être confondu avec ce dernier.

3.8 Santé

En 1998, environ 29 % des personnes de 15 ans et plus vivant avec une incapacité dans la région jugeaient leur santé excellente ou très bonne, 37 % la disaient bonne et 35 % la qualifiaient de moyenne ou mauvaise. La situation était similaire au Québec. La perception de l'état de santé comme étant moyen ou mauvais varie très peu, qu'on appartienne aux aînés ou aux 15-64 ans. Une légère différence se fait toutefois sentir entre les sexes, les hommes percevant en plus grande part que les femmes leur santé comme moyenne ou mauvaise (37 % contre 32 %).

Dans la région, près de 20 % des personnes ayant une incapacité ont un niveau élevé de détresse psychologique. Cette part est similaire à celle observée chez la population sans incapacité en Abitibi-Témiscamingue. La proportion des personnes avec incapacités ayant un niveau élevé de détresse psychologique est toutefois nettement plus faible dans la région que celle notée au Québec, cette dernière se chiffrant à plus de 28 %. Les femmes sont en plus forte proportion que les hommes à avoir un niveau élevé de détresse psychologique, qu'il y ait ou non incapacité, tant en région qu'en province. Chez les femmes et les hommes de la région, les taux se fixent respectivement à 22 % et à 18 % alors qu'ils s'établissent à 31 % et à 26 % chez les Québécoises et Québécois.

Près de six personnes sur dix ayant en Abitibi-Témiscamingue une incapacité considèrent leur santé mentale comme excellente ou très bonne et environ trois sur dix la jugent bonne, ce qui est similaire à ce qui se passe au Québec. Par contre, 13 % de la population régionale vivant avec une incapacité estime que sa santé mentale est moyenne ou mauvaise. Cette part se situe à 17 % pour le Québec. Les femmes de la région vivant avec une incapacité sont proportionnellement moins nombreuses que celles du Québec à considérer leur santé mentale comme étant moyenne ou mauvaise (12 % contre 17 %). Le même phénomène s'applique aux hommes (13,5 % dans la région contre 16 % au Québec).

Dans la région, 37 % des personnes avec incapacité ont à encourir des dépenses en lien avec leur situation, ce qui est un peu plus faible que la part observée au Québec (40 %). Cette part varie selon la gravité de l'incapacité. Tant dans la région qu'au Québec, environ neuf personnes avec incapacités sur dix n'ont pas demandé de crédit d'impôt pour personnes handicapées en 1998 parce qu'elles ne se croyaient pas admissibles, ne l'étaient pas ou ne connaissaient pas cette possibilité. En Abitibi-Témiscamingue, 16 % des personnes avec incapacités reçoivent des prestations, une pension ou une aide financière pour leur incapacité (14 % au Québec). Ce type d'aide est surtout versé aux personnes affectées par des incapacités modérées ou graves et proviennent généralement de la Société de l'assurance automobile du Québec ou de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Dans la région comme au Québec, huit personnes ayant une incapacité légère sur dix n'utilisent pas d'aide technique, c'est-à-dire des appareils compensant les problèmes d'audition, de vision, de langage et de la parole, de mobilité et d'agilité ainsi que des aménagements dans les logements ou véhicules et équipements médicaux. L'écart se creuse lorsqu'il s'agit de personnes avec incapacité modérée ou forte (41 % dans la région contre 52 % au Québec).

Les données pour la région indiquent que la part des personnes avec incapacités n'ayant pas de restrictions à quitter leur demeure est comparable à celle calculée pour le Québec (environ 87 %). C'est donc dire que 13 % des personnes de 15 ans et plus affectées par des incapacités sont confinées à leur demeure ou éprouvent des contraintes à la quitter.

3.9 Environnement social

La famille et les proches constituent un soutien social primordial pour les personnes ayant une incapacité. Les données sur le soutien social désignent la qualité du réseau des relations avec l'entourage. Cet indice réfère à l'intégration sociale, à la satisfaction quant aux rapports sociaux et à la taille du réseau. Un indice faible indique un faible soutien social. Si les données pour la région et la province sont similaires pour les personnes sans incapacité, ce n'est pas le cas pour celles concernant les personnes avec incapacités. Parmi elles, la part des gens bénéficiant d'un soutien social élevé est plus forte en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec (76 % contre 70 %). Par ailleurs, dans la région, moins de 20 % des personnes vivant avec une incapacité disposent d'un indice de soutien social qualifié de faible alors qu'à l'échelle du Québec cette proportion est de 27 %. C'est donc dire que les gens de la région soutiennent

d'avantage leurs proches affectés par des incapacités que ceux du Québec, peu importe le sexe ou l'âge de ces derniers.

Tableau 24
Part des personnes avec incapacités ayant déclaré un indice de soutien social faible
population 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 1998

	Région (%)	Québec (%)
Hommes		
Avec incapacités	18,1	29,1
Sans incapacité	23,8	21,5
Femmes		
Avec incapacités	19,8	25,4
Sans incapacité	14,3	15,5
15-64 ans		
Avec incapacités	24,2	30,9
Sans incapacité	20,1	19,1
65 ans et plus		
Avec incapacités	ND	19,5
Sans incapacité	ND	12,7
Total		
Avec incapacités	18,9	27,0
Sans incapacité	19,2	18,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 et Enquête sociale et de santé 1998. Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

Autre indice intéressant, les personnes avec incapacités de la région sont, en proportion, moins nombreuses que celles de la province à être insatisfaites de leur vie sociale (14 % contre 22 %), mais leur insatisfaction n'est pas nécessairement plus répandue que celle observée au sein de la population régionale non affectée par une incapacité. L'insatisfaction face à la vie sociale est similaire chez les hommes et les femmes avec ou sans incapacité en Abitibi-Témiscamingue. Au Québec, les personnes avec incapacités sont deux fois plus nombreuses que celles sans incapacité à être insatisfaites de leur vie sociale (22 % contre 11 %).

Tableau 25
Personnes de 15 ans et plus avec incapacités insatisfaites de leur vie sociale, 1998

	Région (%)	Québec (%)
Hommes		
Avec incapacités	13,3	21,0
Sans incapacité	12,7	11,5
Femmes		
Avec incapacités	14,2	22,3
Sans incapacité	11,7	11,1
15-64 ans		
Avec incapacités	18,5	27,2
Sans incapacité	12,7	12,0
65 ans et plus		
Avec incapacités	ND	11,2
Sans incapacité	ND	5,0
Total		
Avec incapacités	13,7	21,7
Sans incapacité	12,2	11,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 et Enquête sociale et de santé 1998. Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

Outre l'insuffisance de fonds dans les divers programmes, des facteurs tels l'âge, la gravité de l'incapacité et la situation économique personnelle¹³ combinés au fait de vivre seul jouent sur l'autonomie personnelle ou l'état de vulnérabilité. On estime que 44 % des personnes avec incapacités de la région ont besoin d'aide pour réaliser leurs activités quotidiennes. Plus de 80 % des personnes ayant besoin d'aide dans la région en reçoivent. Par ailleurs, 30 % des personnes ne reçoivent pas l'aide requise pour au moins une des activités identifiées par l'Enquête sur la limitation des activités. De plus, 23 % des personnes recevant de l'aide disent avoir besoin d'aide additionnelle dans la région. Ainsi, 44 % des personnes ayant besoin d'aide ont des besoins non comblés parce qu'elles n'en reçoivent pas ou ont des besoins supplémentaires.

Tableau 26
Besoins d'aide pour activités quotidiennes, population de 15 ans et plus avec incapacités, Abitibi-Témiscamingue, 1998

	Région	Québec
Besoin d'aide	43,8 %	49,5 %
Aide reçue parmi les personnes ayant besoin d'aide	82,0 %	89,6 %
Aide non reçue parmi les personnes ayant besoin d'aide	30,2 %	26,1 %
Besoin d'aide additionnelle parmi personnes recevant de l'aide	23,0 %	21,1 %
Besoins d'aide non comblés	43,8 %	39,9 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

Les femmes de la région sont plus nombreuses que les hommes à avoir besoin d'aide pour leurs activités quotidiennes et elles sont aussi plus nombreuses à en recevoir. La même situation prévaut chez les aînés par rapport aux 15-64 ans.

Tableau 27
Aide aux activités quotidiennes, population 15 ans et plus avec incapacités, Abitibi-Témiscamingue, 1998

	Besoin d'aide (%)	Aide reçue parmi les personnes ayant besoin d'aide (%)
Hommes	30,2	72,5
Femmes	57,4	87,0
15-64 ans	37,9	77,1
65 ans et plus	55,9	88,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

L'aide reçue dans la région pour des travaux ménagers courants s'élève à près de 80 % des personnes avec incapacités requérant de l'aide au moins une fois par semaine, ce qui est largement supérieur à la part observée au Québec (61 %). Les personnes avec incapacités légères sont proportionnellement plus nombreuses ici à faire seules leur ménage courant que la moyenne québécoise (58 % contre 54 %). Chez les gens ayant une incapacité modérée ou grave effectuant seuls leur ménage, la proportion pour la région et pour le Québec est semblable (37 %). En Abitibi-Témiscamingue et dans la province, 35 % des personnes avec incapacités restent avec des besoins d'aide non comblés sur le plan de la réalisation de tâches domestiques. Pour leur part, les besoins d'aide personnelle, pour les tâches domestiques et pour les gros travaux ménagers sont moins présents dans la région que ceux exprimés à l'échelle du Québec (44 % contre 50 %). Il importe de souligner que certaines personnes handicapées peuvent vivre un certain appauvrissement compte tenu des services qu'elles doivent acquérir pour combler leurs besoins.

¹³ Les personnes bénéficiant de revenus découlant de la CSST ou de la SAAQ en lien avec leur incapacité sont en général en meilleure position financièrement que les autres.

3.10 Transport

La nature et la gravité de l'incapacité de même que la longueur des trajets jouent sur les modes et les services de transport utilisés. La répartition de la population sur le territoire de même que les activités qui s'y organisent ont également des effets sur la mobilité des personnes. Dans la région, les déplacements à travers le transport public ne ressemblent aucunement à ceux qui prédominent dans les grands centres. Cela se traduit ici par l'importance des véhicules individuels au sein de la population active occupée affectée par des incapacités. On retrace ainsi en Abitibi-Témiscamingue 1 300 personnes ainsi affectées se déplaçant en automobile, camion ou fourgonnette à titre de conducteur de même qu'une centaine d'autres qui utilisent ces véhicules comme passagers. On retrouve tout de même près de 200 individus aptes à se déplacer à pied dans la région parmi la population active occupée souffrant d'incapacité.

Tableau 28
Population avec incapacités active occupée de 15 ans et plus selon le mode de transport, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Personnes avec lieu habituel de travail ou travail sans adresse fixe	175	175	525	215	525	1 605
Automobile, camion ou fourgonnette, conducteur	145	125	395	185	455	1 300
Automobile, camion ou fourgonnette, passager	10	10	50	0	15	100
Transport en commun	0	10	0	0	0	15
À pied	10	30	60	25	35	170
Autres moyens ¹⁴	0	0	10	10	10	20

Voir notes méthodologiques pour les arrondissements aléatoires et les sommations, section 3,1 du document.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Dans la Vallée-de-l'Or, trois services de transport adapté sont en opération. Le premier dessert la ville de Val-d'Or alors que le deuxième est en activité à Malartic et à Rivière-Héva. Le troisième couvre Senneterre ville et Senneterre paroisse. À Rouyn-Noranda, le transport adapté ne couvre que les quartiers de Granada, Beaudry et Lac Dufault, en plus de l'ancienne ville de Rouyn-Noranda. Tout le Témiscamingue est pour sa part couvert par un service de transport adapté donnant accès aux autres clientèles selon un plan de desserte particulier. En Abitibi, seule la ville d'Amos dispose d'un tel service. En Abitibi-Ouest, les cinq municipalités suivantes sont desservies : La Sarre, Macamic, Poularies, Palmarolle et Ste-Germaine-Boulé.

Le transport adapté permet une meilleure intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées. Ce sont des corporations indépendantes qui gèrent ce type de transport. On en retrouve huit dans la région dont un en Abitibi, un en Abitibi-Ouest, trois dans la Vallée-de-l'Or, un à Rouyn-Noranda et deux au Témiscamingue. Les frais se répartissent entre les municipalités desservies, le ministère des Transports et les utilisateurs. Ce transport n'est disponible qu'à l'intérieur des limites de la région; pour les longs trajets, Autobus Maheux dispose d'un autobus favorisant l'accès aux personnes en fauteuil roulant.

En 2002, la clientèle desservie par le transport adapté dans la région s'élevait à 1 961 personnes dont 1 059 se déplaçaient en fauteuil roulant et 351 avaient des problèmes ambulatoires. L'évolution de la clientèle ne cesse de croître depuis 1999 où on dénombrait 1 500 personnes alors admises. Le temps moyen d'un déplacement est évalué à près de 30 minutes dans la région. Le ministère des Transports a enregistré pour 2002 au-delà de 110 000 déplacements, la très grande majorité par minibus. Il faut souligner que ces déplacements comprennent ceux des accompagnateurs. À elles seules, les personnes

¹⁴ Bicyclette, motocyclette, taxi ou autres moyens.

en fauteuils roulants et celles ayant des problèmes ambulatoires ont effectué environ 102 000 déplacements. En tout, 3 760 déplacements ont été réalisés hors des limites de la région.

On retrouve en Abitibi-Témiscamingue 16 minibus ayant couvert en 2002 près de 560 000 km en service régulier et environ 56 500 km pour d'autres services. Plus de 1 700 déplacements ont été effectués par des taxis « réguliers » et une vingtaine d'autres ont été réalisés grâce à un taxi adapté. Pour ce qui est des revenus, ils s'élevaient à 1,6 M\$ en 2002 dont plus de 1 M\$ ont été fournis par le ministère des Transports. Les usagers ont déboursé environ 170 000 \$ et les municipalités près de 230 000 \$. C'est le ministère des Transports qui gère le programme d'aide au transport adapté. Le maximum de subvention atteignable est de 75 % des coûts, la différence étant assumée entre les municipalités et les usagers. Le coût moyen par passager reconnu par le ministère des Transports du Québec pour allouer les fonds aux organismes de transport se chiffre à 13,55 \$ en 2002. Chaque passager utilisant le minibus couvre en moyenne une distance de 5 km.

Ajoutons enfin que quelques transporteurs privés assurent les déplacements entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de la région. Également, deux taxis adaptés offrent le service à Val-d'Or, un autre véhicule fait de même à Rouyn-Noranda alors qu'un quatrième dessert l'Abitibi-Ouest. Ces véhicules se sont prévalu du programme de subvention à l'adaptation des taxis pour lequel le MTQ assume les frais. Enfin, Autobus Maheux met à la disposition des personnes en fauteuil roulant un autobus adapté à leurs besoins; une réservation est nécessaire dans les 48 heures précédant le voyage. Les gens peuvent ainsi se rendre vers North-Bay, Chibougamau et Montréal.

3.11 Loisir

Les municipalités jouent un rôle important sur le plan de l'organisation et du financement des activités de loisir. De façon générale, le loisir est peu accessible aux personnes handicapées. Or, la pratique du loisir peut être très importante pour une personne souffrant de handicap puisqu'elle facilite l'insertion sociale. À la suite de la réalisation d'une étude sur le loisir en Abitibi-Témiscamingue publiée en 2002, on retient que plus de 70 % des répondants pratiquent des activités de loisir. Près de la moitié voudraient bien en faire plus. Les activités artistiques et artisanales de même que les activités sociales sont plus souvent pratiquées dans la région qu'elles ne le sont ailleurs au Québec. Les jeunes personnes handicapées soulignent davantage que leurs aînés le manque d'activités de loisir. La timidité, la peur de déranger et le manque de réseautage limitent le loisir des personnes handicapées de la région. Cela est particulièrement vrai pour les femmes handicapées. Les problèmes de transport ainsi que l'adaptation des lieux constituent d'autres limites. Les organismes dispensateurs d'activités de jour ne disposent pas d'une stratégie globale d'action et, en général, il y a peu de concertation entre les municipalités, les commissions scolaires et ces organismes.

Dans la région, huit personnes avec incapacité légère sur dix pratiquaient en 1998 des activités physiques, ce qui est similaire au taux québécois. Chez les personnes affectées par des incapacités modérées ou graves, la pratique d'activités physiques est plus restreinte mais elle demeure supérieure à celle du Québec (60 % contre 47 %). On constate une grande participation des personnes affectées par une incapacité légère aux activités de loisir dans la région (87 %), ce qui est une participation plus élevée que celle calculée pour la province (78 %). La population régionale préfère pratiquer les activités de loisirs (70 %) aux activités physiques (60 %). La tendance notée au Québec est semblable.

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe près d'une trentaine de clubs locaux et environ 2 000 personnes. Cet organisme gère le programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées. Pour sa part, le Centre de Plein air du lac Flavrian offre de courts séjours pour les personnes handicapées de la région.

Pour ce qui est des activités de jour, neuf organismes de personnes handicapées de la région offrent, selon des horaires différents, des activités à la clientèle affectée par une déficience physique ou intellectuelle ou par un trouble envahissant du développement. Des ententes lient ces organismes aux centres de réadaptation La Maison et Clair Foyer. Les sommes sont utilisées pour organiser des activités pour les personnes référées par les centres de réadaptation (18 ans et plus). L'organisme peut embaucher des animateurs, défrayer le coût du matériel ainsi que les frais de transport ou autres afin de réaliser des activités dans ses propres locaux ou dans la communauté. Les besoins sont plus importants que l'offre disponible. Le besoin d'accompagnement fait défaut pour les activités générales de loisir.

3.12 Ressources résidentielles et logement

En Abitibi-Témiscamingue, 41 % des personnes ayant une incapacité étaient locataires en 1998 et 51 % étaient propriétaires. Les hommes ayant une incapacité sont en proportion plus nombreux à être propriétaires de leur résidence que les femmes de même condition. Les personnes de 15 à 64 ans avec incapacités sont aussi en proportion plus souvent propriétaires que locataires. Toutefois, les gens de 65 ans et plus avec incapacités disposent de la plus forte proportion de locataires dans la région (45 %). Il faut remarquer que les hommes, qu'ils aient ou non une incapacité, sont propriétaires dans la même proportion alors que les femmes avec incapacités ont moins tendance à être propriétaires que les femmes non indisposées par une incapacité. Le même phénomène s'applique aux gens de 65 ans et plus.

Tableau 29
Mode d'habitation selon la présence d'incapacité, population 15 ans et plus,
Abitibi-Témiscamingue, 1998

	Propriétaire (%)	Locataire (%)	Autres (%)
Hommes			
Avec incapacités	54,3	39,9	ND
Sans incapacité	54,6	30,2	15,2
Femmes			
Avec incapacités	48,1	41,6	10,3
Sans incapacité	54,6	33,7	11,8
15-64 ans			
Avec incapacités	50,6	38,3	11,1
Sans incapacité	53,3	32,1	14,6
65 ans et plus			
Avec incapacités	52,6	45,4	ND
Sans incapacité	70,0	29,2	ND
Total			
Avec incapacités	51,3	40,7	8,0
Sans incapacité	54,6	31,9	13,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 et Enquête sociale et de santé 1998. Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

Une recherche sur les besoins et la satisfaction en matière de logement des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité a été réalisée dans la région en 2002. Elle nous révèle qu'en Abitibi-Témiscamingue, très peu de logements répondent aux normes permettant de les qualifier comme étant universellement accessibles. Souvent, les logements pour les personnes handicapées se retrouvent dans les HLM desservant une clientèle d'ainés. On peut retracer une dizaine de logements réservés aux personnes handicapées dans les HLM de la région, soit moins de 1 % des unités de logement à loyer modique publiques. Ceci n'empêche pas que certains logements et aires communes des HLM soient aménagées de façon à permettre aux personnes handicapées se déplaçant en fauteuil roulant d'y vivre. Sur six des onze coopératives d'habitations touchées par l'étude, aucune n'est accessible aux fauteuils roulants. Du côté des quelque 300 unités de logement gérées par 9 des 18 organismes à but non lucratif d'habitation de la région, 13 sont accessibles en fauteuil roulant.

Toujours selon cette recherche, bon an, mal an, une ou deux adaptations majeures de domicile sont réalisées dans la région par le biais du programme de la Société de l'assurance automobile du Québec. Deux à quatre adaptations majeures de domicile sont aussi réalisées annuellement grâce au programme de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Parmi les personnes ayant recours à un programme d'adaptation de domicile (SHQ), les trois quarts sont satisfaites ou très satisfaites de la liste des travaux d'adaptation reconnus et autorisés et du montant des fonds libérés. Environ les deux tiers des personnes ayant répondu à la recherche se disent satisfaites ou très satisfaites du délai de paiement de la subvention une fois les travaux réalisés, de la qualité des travaux produits par l'entrepreneur et du travail du représentant de la municipalité ou de la MRC. Les délais entre le dépôt de la demande et la réception de la réponse laissent toutefois place à quelques insatisfactions pour ce dernier programme.

Différentes informations relatives aux ressources résidentielles sont fournies par l'étude produite par le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales¹⁵. On peut retrouver dans la région une vingtaine d'organismes d'habitation à but non lucratif, la plupart visant les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes démunies ou ayant des problèmes de santé mentale. En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, le CR La Maison administre un programme de logements subventionnés accessibles aux personnes handicapées ayant d'importants problèmes de déplacement et disposant d'un faible revenu. Quelques organismes gèrent également des appartements supervisés pour les personnes avec incapacités physiques ou intellectuelles. La population de la région affectée par un handicap physique peut également compter sur les ressources de type familial pour y vivre, tout comme sur les Centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Pour sa part, Clair Foyer dispose d'un programme résidentiel pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et qui ne peuvent demeurer dans leur milieu résidentiel. Un service d'hébergement interne est disponible au siège social de cet organisme (environ 30 places). D'autres ressources résidentielles se destinent aux personnes affectées par un handicap intellectuel. Ainsi, une quarantaine de personnes vivaient en 2003 dans des familles d'accueil, 166 étaient en résidence d'accueil et une vingtaine d'autres étaient dispersées dans des ressources de type familial. Pas loin de 200 étaient dans leur famille naturelle et près de 90 autres vivaient en appartement, en chambre et pension ou ailleurs dans les autres « milieux naturels ». Une quarantaine de places étaient également réservées pour des adultes ayant une déficience intellectuelle associée à des troubles de santé, à des incapacités physiques ou à des troubles du développement, à des problèmes graves de santé mentale ou d'adaptation sociale (CHSLD de Macamic).

3.13 Adaptation de domiciles

Le Programme d'adaptation de domicile s'adresse aux personnes vivant avec une déficience physique. Il est géré par la Société d'habitation du Québec. Les délais d'attente sont longs bien qu'ils aient été réduits grâce à une mise de fonds ponctuelle. À l'échelle du Québec, l'organisme répond au tiers des demandes annuelles, faute de budget. En 2003, il a finalisé 11 dossiers en Abitibi-Témiscamingue. Le montant total des fonds versés pour 2003 s'élève à plus de 154 000 \$, ce qui équivaut au montant versé l'année précédente. Entre 2001 et 2004, une cinquantaine de dossiers ont été finalisés par la SHQ dans la région et près de 0,8 M\$ ont été alloués en subventions. Au printemps 2003, 85 demandes provenant de la région étaient en attente. Le manque de ressources en ergothérapie explique en partie cette situation.

Depuis quelques années, la Ressource d'aide et services pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue participe à l'adaptation de domicile. Il s'agit de fonds d'urgence, issu du téléthon annuel, qui permet de rendre accessibles certaines parties des domiciles (ex. : entrée principale, accès à la salle de bain ou à l'entrée principale). En 2003, une quarantaine de personnes ont reçu son support pour un investissement de plus de 41 000 \$. Depuis cinq ans, l'organisme a consacré environ 100 000 \$ en adaptation d'urgence.

3.14 Répit, dépannage

Les besoins et la satisfaction en matière de répit-dépannage et de gardiennage ont fait l'objet d'une étude menée dans la région au cours de 2001. Parmi les grandes lignes qui en sont ressorties, on peut retenir que les services de répit et de dépannage sont difficiles d'accès, particulièrement pour les parents d'enfants lourdement handicapés ou pour les ressources de type familial hébergeant des personnes souffrant de handicaps sérieux ou qui présentent des troubles de développement.

Les familles de personnes handicapées âgées de 5 à 15 ans ont des besoins de répit plus importants que pour les autres groupes d'âge. Les familles de personnes affectées par une déficience intellectuelle présentent les besoins les plus importants sur ce plan. Dans tous les territoires de la région, plus de la moitié des familles bénéficient de répit grâce aux personnes de l'entourage. Le nombre de jours utilisés pour du répit (28) est plus important dans la région que le nombre de jours alloués (24) par allocation directe du CLSC. Malgré cela, la plupart des gens sont satisfaits de la qualité des services rendus par les organismes communautaires.

¹⁵ Source : Hélène Dagenais. Portrait des besoins et des services. Les personnes ayant des incapacités dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, UQAM, 2004.

Le répit dépannage est offert par le biais d'ententes de services entre les organismes communautaires (3) et les centres de réadaptation en déficience physique et en déficience intellectuelle. Pour les familles naturelles et les ressources de type familial des territoires de Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Vallée-de-l'Or, il est possible d'obtenir des services de répit (24 heures, incluant un coucher) et de dépannage (urgence avec un coucher). L'organisme communautaire reçoit les demandes, fait les jumelages, réserve les places, évalue le service rendu et effectue le paiement à la ressource ayant rendu le service. Ainsi, une famille naturelle peut utiliser une ressource « personnelle » ou une ressource de type familial alors que les ressources de type familial ne peuvent utiliser que les services d'une autre ressource de type familial reconnue par entente avec les organismes communautaires.

L'argent reçu des centres de réadaptation sert à défrayer le coût du répit-dépannage pour des tranches de 24 heures, pour un montant de 30 \$. Le parent utilise son allocation directe du CLSC (15 \$) pour combler la différence (45 \$ par période de 24 heures). Le service étant de plus en plus utilisé, les organismes doivent imposer des quotas aux utilisateurs par manque de budget.

3.15 Gardiennage

En matière de gardiennage, des formations ont été offertes conjointement par les organismes communautaires et les centres de réadaptation afin de bâtir une banque de gardiens et de gardiennes. Bien que ces banques soient modérément utilisées, leur mise à jour est difficile à assurer.

On retrouve dans la région en 2004 une vingtaine de centres à la petite enfance offrant plus de 1 200 places en installation pour les jeunes de 0 à 4 ans. S'ajoutent à ces services une garderie privée de 65 places ainsi que plus de 2 000 places en milieu familial. Au total, une quarantaine d'enfants ayant un handicap utilisent ces services de garde.

Une table régionale pour l'intégration des enfants handicapés en service de garde est active dans la région. Elle a pour mandat de favoriser l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde en milieu scolaire, dans les centres à la petite enfance et dans les garderies. Les organismes suivants y sont représentés : les centres de réadaptation Clair Foyer et La Maison, le ministère de l'Éducation du Québec, le Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, le Regroupement des centres de la petite enfance, les commissions scolaires de la région, l'Office des personnes handicapées du Québec, l'Agence régionale de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec.

4. L'organisation des services

4.1 Santé et services sociaux

En Abitibi-Témiscamingue, la population peut compter sur 14 établissements publics de santé et de services sociaux¹⁶ offrant, chacun à sa façon, des services aux personnes souffrant d'incapacité. Deux centres de réadaptation sont aussi à l'œuvre pour les personnes aux prises avec des incapacités. Le CR La Maison se spécialise en déficience physique ainsi que par rapport aux troubles envahissants du développement. Il dispose de cinq points de services répartis à travers les principaux pôles urbains de la région. Il a développé un partenariat avec les commissions scolaires pour l'orthophonie, l'élaboration de plans de services individualisés dans les écoles et le support à l'intégration scolaire aux niveaux primaire et secondaire. Ajoutons enfin qu'une unité de réadaptation fonctionnelle intensive desservant les personnes souffrant par exemple d'un accident vasculaire-cérébral ou d'un traumatisme crânien est rendue disponible à Macamic. Le CR La Maison, responsable de la réadaptation fonctionnelle intensive, assure quelques lits pour de tels cas au centre hospitalier de Rouyn-Noranda. Le CR Clair Foyer rend pour sa part disponibles des services de réadaptation en déficience intellectuelle, lui aussi dans les cinq territoires de MRC de la région. Il se préoccupe également du support aux familles et aux proches et offre un programme de ressources résidentielles. Il collabore lui aussi avec les écoles pour les services d'orthophonie, l'élaboration de plans de services individualisés et le support à l'intégration scolaire au primaire et au secondaire.

On peut compter en Abitibi-Témiscamingue sur les services d'une quarantaine d'organismes communautaires desservant les personnes handicapées. Parmi eux, huit interviennent presque exclusivement en santé mentale. Quatre associations de parents d'enfants souffrant de déficience intellectuelle ou physique sont à l'œuvre. De plus, une douzaine d'autres organismes desservent une clientèle affectée par une déficience intellectuelle ou physique. Seize organismes se concentrent sur la problématique de la déficience physique uniquement. Une seule organisation se voue exclusivement à la déficience intellectuelle. Un groupe communautaire à vocation régionale intervient spécifiquement pour les personnes affectées par des troubles envahissants du développement. Enfin, un groupe intervient sur le processus de deuil, toutes problématiques confondues. On retrace aussi dans la région des organismes communautaires offrant du support aux parents pour des services éducatifs ou pour l'intégration au travail ou le maintien à domicile. Certains se préoccupent de transport adapté, d'autres agissent pour la promotion et la défense des droits. Le répit-dépannage, le gardiennage et le loisir figurent aussi parmi leurs champs d'intervention.

Selon le portrait brossé par le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales de l'UQAM, l'agence de santé et de services sociaux de la région dispose d'un programme spécifique à la déficience physique ainsi que d'un programme permettant de soutenir financièrement les personnes handicapées à domicile. Une série d'orientations, d'objectifs et de cibles visent cette clientèle. L'Agence gère aussi un programme spécifique pour la déficience intellectuelle. Ce dernier s'adresse aux personnes touchées, à leur famille et à leurs proches. Un ensemble d'objectifs, de cibles et d'actions s'y rattachent. Enfin, l'organisme dispose d'un programme visant les personnes affectées par des troubles envahissants du développement; celui-ci est sous la responsabilité du CR La Maison. Les orientations de l'Agence en faveur d'un réseau intégré de services en santé mentale remontent à la fin des années 1990. La majeure partie des soins et des services est désormais décentralisée. Les services vont des cliniques de jour et de nuit à l'hébergement, en passant par les services communautaires et les groupes d'entraide. Des tables de santé mentale sont également à l'œuvre dans chacun des territoires de MRC de la région et un comité régional coordonne les efforts. L'expertise en soins psychiatriques se concentre dans la Vallée-de-l'Or (Malartic).

Dans la région, la plupart des services offerts en déficience physique ou intellectuelle ainsi que pour les troubles envahissants de développement par les organismes publics ou sociaux rejoignent les clientèles. Le secteur public y est présent sous différentes formes (CLSC, centres hospitaliers, Santé publique). Des services spécialisés pour les clients affectés par une déficience physique ou intellectuelle ou par un trouble envahissant de développement sont offerts dans chaque territoire de MRC par le secteur public. Pour l'offre de services en déficience physique ou intellectuelle ainsi que pour les troubles envahissants du développement, les services de l'état touchent surtout le diagnostic, le traitement, l'adaptation et la

¹⁶ Centres hospitaliers, CLSC ou centres hospitaliers de soins longue durée.

réadaptation. Pour sa part, l'offre de services en santé mentale passe, en situation de crise, par les CLSC et les centres hospitaliers (urgences).

L'Agence de santé et de services sociaux de la région finance une partie des activités des organismes communautaires grâce au programme de Soutien aux organismes communautaires (SOC). En 2003, 24 organismes oeuvrant en santé mentale ont reçu leur financement de base de l'Agence (1,7 M\$); 21 autres desservant les personnes handicapées de la région ont aussi reçu leur financement de base de l'Agence pour un montant total de près de 0,5 M\$. Il faut ajouter à cela les argents provenant des ententes de services entre l'Agence et les organismes communautaires ainsi que les fonds issus du financement ponctuel alloués par cette dernière.

4.2 Office des personnes handicapées

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a été créé en 1978. Il veille à la coordination des services dispensés aux personnes handicapées, à les informer et à les conseiller. Il a développé au fil des années plusieurs programmes d'aide tels l'adaptation de domicile et de véhicule, le maintien à domicile et le soutien à la famille, les aides techniques et les fournitures médicales, le soutien à l'intégration scolaire ainsi que l'intégration au travail. En 1988, l'organisme a commencé à transférer à d'autres intervenants certains programmes. Il ne gère désormais plus que le programme relatif aux centres de travail adapté ainsi que celui concernant l'expérimentation (ex. : projet de recherche sur l'approche socio-dynamique d'intégration des personnes autistes par l'art). Un éventuel transfert vers Emploi-Québec du programme « Centres de travail adapté » pourrait se concrétiser en avril 2006.

L'OPHQ vient d'abolir, suite à des compressions budgétaires, deux des quatre postes à sa direction régionale. Désormais, les demandes relatives aux services individuels (information, accueil, référence vers les ressources, suivi aux besoins et défense des droits) seront traitées à Drummondville. Une ligne sans frais est en opération pour desservir la clientèle régionale. Les services à la collectivité sont dispensés à partir de la région : promotion, coordination sectorielle et intersectorielle et développement de services par le biais, entre autres, de représentations auprès des décideurs locaux et régionaux. Trois nouvelles directions dédiées exclusivement à l'intervention collective régionale ont été créées. L'Abitibi-Témiscamingue relève de celle de l'Ouest, localisée à Montréal (qui dessert également l'Outaouais, Laval, la Montérégie et Montréal).

4.2.1 Promotion et défense des droits

L'OPHQ versait jusqu'à récemment aux organismes de promotion et de défense des droits de la région des subventions, mais ce programme a été transféré en 2003 au Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) (volet défense des droits) et aux Agences régionales de santé et de services sociaux (programme SOC). Dans la région, une quinzaine d'organismes étaient financés par l'OPHQ par le biais de ce programme. Actuellement, on n'en compte plus que deux qui ont pu réussir à maintenir leur financement par le biais du SACA compte tenu qu'ils s'investissent dans le domaine de la défense des droits. Les autres relèvent désormais de l'Agence régionale de santé et de services sociaux.

Tableau 30
Subventions versées par l'OPHQ aux organismes régional et locaux de promotion, Abitibi-Témiscamingue, 1999-2000 à 2002-2003

	1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	Nbre	\$	Nbre	\$	Nbre	\$	Nbre	\$
Organisme régional	1	45 000	1	45 000	1	51 633	1	51 633
Organismes locaux	15	80 296	15	80 296	15	140 296	15	140 296
Total	16	125 296	16	125 296	16	191 929	16	191 929

Source : OPHQ, rapports annuels.

4.3 Emploi

4.3.1 Entreprises adaptées¹⁷

Un centre de travail adapté est une entreprise employant une majorité de personnes handicapées (60 %) qui, à cause de limitations fonctionnelles, sont productives, mais non compétitives sur le marché du travail. Il s'agit de PME. Le programme de subvention permet d'offrir des emplois adaptés aux habiletés des personnes handicapées et à amener celles qui le peuvent ou le veulent à travailler à long terme dans un emploi non subventionné. Ce programme est géré à partir du central à l'OPHQ pour les demandes d'admissibilité et le suivi des personnes embauchées. Le personnel de l'intervention collective localisé dans la région assure le soutien à la création de nouvelles entreprises et le développement de celles en place.

La région compte trois centres de travail adapté. Les Ateliers Kami de Ville-Marie oeuvre dans les domaines de l'entretien ménager, de la location de main-d'œuvre et de la sous-traitance en menuiserie. En 2003-2004, 24 postes ont été financés grâce à une subvention de près de 289 000 \$. Les Ateliers Manutex de Rouyn-Noranda est une entreprise manufacturière de vêtements de travail, de couvre-tout, de sarraus et de dossards personnalisés. Le personnel répond aussi à des commandes spéciales de fabrication de vêtements. En 2003-2004, au-delà de 655 000 \$ ont été transférés pour couvrir 45 postes. Pour sa part, Témax inc., aussi localisé à Rouyn-Noranda, s'occupe d'entretien ménager et de location de main-d'œuvre. Près de 1,2 M\$ lui ont été alloués pour couvrir près de 70 postes subventionnés.

4.3.2 Contrats d'intégration au travail

Le programme relatif aux contrats d'intégration au travail, autrefois géré par l'OPHQ, relève depuis 2001 d'Emploi-Québec. Il est exclusivement dédié aux personnes handicapées, y compris celles ayant une problématique en santé mentale. Ce programme a pour objectif de favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées en milieu de travail régulier en assurant le financement des arrangements requis pour l'intégration et le maintien en emploi. Ces compensations peuvent rembourser entre autres une portion du salaire pour le manque à gagner de l'employeur. Ils peuvent aussi servir à financer le manque de productivité lié au handicap de l'employé, les adaptations nécessaires aux postes de travail, les services d'interprétation ainsi que l'encadrement supplémentaire requis.

4.3.3 Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue

Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue est un organisme communautaire oeuvrant dans le domaine de l'employabilité. Il a été implanté dans la région au milieu des années 1980. Son mandat vise le développement et l'amélioration de l'employabilité des personnes aux prises avec des problèmes d'insertion socioprofessionnelle, dont les personnes affectées par des handicaps. Cet organisme a conclu une entente de services avec Emploi-Québec afin d'offrir aux clientèles ciblées un service spécialisé de main-d'œuvre.

4.3.4 Emploi-Québec

Emploi-Québec a adopté une stratégie s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées en avril 2001. Cette stratégie vise essentiellement à offrir à cette clientèle des services intégrés tout en reconnaissant les problématiques spécifiques liées à leur intégration au marché du travail. Actuellement, toutes les mesures et tous les services aux individus peuvent être offerts aux clientèles handicapées dont les possibilités d'intégrer le marché du travail sont envisageables. Les fonds versés par Emploi-Québec pour les personnes handicapées totalisent, en 2004, près de 1,6 M\$. Ces fonds ont été distribués parmi cinq mesures : les services d'aide à l'emploi (210 035 \$), les contrats d'intégration au travail (780 700 \$), l'insertion sociale (132 481 \$), les subventions salariales (104 725 \$) et les mesures de formation (349 100 \$ dont 98 % en formation de base¹⁸).

¹⁷ Nouvelle terminologie désignant jusqu'à récemment les Centres de travail adaptés.

¹⁸ Formation générale (préalables à la formation professionnelle et technique), alphabétisation, formation professionnelle et métiers semi-spécialisés.

4.3.5 Table régionale de travail

La Table régionale de travail, coordonnée par l'OPHQ, regroupe cinq partenaires (OPHQ, Vision-Travail, RAPHAT, RHDCC et Emploi-Québec). Son principal mandat est la sensibilisation et la promotion de l'intégration au travail des personnes handicapées auprès des employeurs et de la population en général. Ce comité est à l'origine d'une première campagne de sensibilisation menée en 2004. Trois vignettes télévisées ont ainsi été produites mettant en valeur des personnes handicapées et leurs employeurs. Des publications d'un quart de page reprenant ces réussites ont également été mises en circulation dans les hebdomadaires régionaux. Quelque 6 000 cartes postales ont également été adressées aux entreprises de la région. Une deuxième phase de cette campagne de sensibilisation est prévue pour 2005. Elle sera axée cette fois-ci sur les collègues de travail de personnes handicapées en emploi (vignettes télévisées, journaux et capsules à la radio).

4.3.6 Tables locales et comité régional

Cinq tables locales ainsi qu'un comité régional se sont donné pour mandat l'intégration au travail des personnes handicapées qui ne cadrent pas dans les programmes existants à cause de limitations ou de difficultés trop importantes. Au niveau régional, deux personnes coordonnent dans un premier temps la démarche en vue d'actualiser le projet de formation et de travail adapté. Dans un deuxième temps, elles accompagnent les tables locales qui mettent en œuvre le projet. Dans chaque territoire de MRC, un coordonnateur et des superviseurs en entreprise soutiennent les personnes handicapées dans l'accomplissement de leurs tâches et font le lien avec l'employeur. Ces personnes sont embauchées par le biais de fonds provenant de divers acteurs intersectoriels dont Sphère Québec, les deux centres de réadaptation et les milieux oeuvrant en santé mentale.

4.4 Régie des rentes du Québec

La Régie des rentes du Québec verse un supplément pour enfant handicapé. Ce supplément est un des deux volets du Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Ce supplément est de 121 \$ par mois et il est indexé à chaque année. Il est le même pour tous, peu importe le rang de l'enfant dans la famille, le revenu des parents et le handicap de l'enfant. Ce supplément est alloué pour un enfant ayant un handicap physique ou mental ou ayant un trouble de développement le limitant de façon importante et durable dans ses activités quotidiennes (se nourrir, se vêtir, apprendre, se déplacer, etc.) pour une période prévisible d'au moins un an. L'enfant doit être âgé de moins de 18 ans et il ne doit pas être marié. Cette allocation constitue donc un supplément pour les familles admissibles à recevoir l'allocation familiale. Instaurée en 1980, cette mesure vise à alléger le fardeau financier incombant aux parents en raison des soins exigés par le handicap de leur enfant.

En Abitibi-Témiscamingue, au-delà de 500 enfants handicapés ont bénéficié de cette mesure en 2003 parmi lesquels environ 200 souffraient d'une maladie chronique et autant d'une déficience mentale. La très grande majorité des familles ayant reçu des fonds grâce à cette mesure n'avaient qu'un seul enfant handicapé à leur charge, près d'une quarantaine en avaient deux. Les sommes versées pour cette allocation totalisent 827 000 \$.

Tableau 31
Prestations familiales supplémentaires pour enfants handicapés,
Abitibi-Témiscamingue, 2003

	\$	%
Abitibi	114 400	13,8
Abitibi-Ouest	132 900	16,1
Rouyn-Noranda	280 500	33,9
Témiscamingue	87 200	10,5
Vallée-de-l'Or	212 000	25,6
Région	827 000	100,0

Source : Régie des rentes du Québec

5. Initiatives et innovations

La ville de Rouyn-Noranda a innové en créant en 2003 un poste dédié à la protection des citoyens handicapés et en mettant sur pied un comité consultatif favorisant la réalisation d'actions concrètes pour améliorer la qualité de vie de cette population. Elle vise la pleine participation aux activités sociales et communautaires de ces personnes. L'amélioration de la circulation piétonnière, l'accès aux édifices publics et aux logements adaptés, aux installations récréatives, sportives et culturelles de même que le développement du transport adapté et la participation aux droits civiques sont donc placés sous sa loupe et un plan d'action annuel est élaboré. Cette initiative fut une première au Québec.

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda s'est dotée d'un outil d'aide aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il s'agit d'un répertoire des services offerts par divers organismes locaux ou régionaux et par les écoles de la commission scolaire pour ces élèves.

L'accessibilité au parc d'Aiguebelle est facilitée par l'aménagement d'un sentier destiné aux personnes à mobilité restreinte et par le réaménagement de certaines infrastructures. Cela permet aux personnes handicapées de vivre des expériences différentes. Également, certains documents d'information ont été revus pour convenir aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive. L'accessibilité au Refuge Pageau est également appréciée par les personnes affectées par un handicap. Cette initiative mérite aussi d'être soulignée.

L'organisme Les Intrépides de Rouyn-Noranda dessert les personnes affectées par un handicap physique ou intellectuel ou par une perte d'autonomie. Il a diversifié ses services et les a intégrés. La gestion d'appartements supervisés fait preuve de l'esprit d'innovation issu de cette organisation. Cet organisme est également à l'origine de La troupe de théâtre Les artistes du cœur qui existe depuis 1999. À ce jour, quatre pièces de théâtre ont été produites et présentées à travers l'Abitibi-Témiscamingue. Deux d'entre elles furent aussi présentées à Sherbrooke. Ces pièces génèrent des impacts intéressants pour les personnes handicapées, qui dépassent leurs limites et se valorisent à travers ce type d'expression. Les pièces de théâtre servent également à sensibiliser la population en général face aux difficultés de vivre avec un ou des handicaps.

La Ressource d'aides et services pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe plus de 1 200 membres. C'est la seule association dans la région à offrir de l'aide technique ou financière à toute personne vivant avec un handicap afin d'améliorer sa qualité de vie et son intégration sociale. Les services offerts sont diversifiés. Grâce à son téléthon annuel, divers services peuvent être rendus pour pallier aux besoins non comblés par le réseau de la santé et des services sociaux. Ses activités de représentation sont également à souligner.

Désireuses de souligner d'une façon particulière la semaine de la déficience intellectuelle et de démontrer que les personnes souffrant d'une telle incapacité pouvait faire des choses hors du commun, 13 personnes d'Abitibi-Ouest ont produit un CD de musique. L'implication de chaque personne à différents niveaux a contribué à la réussite de la démarche. Tous les organismes impliqués de près ou de loin avec la clientèle ont collaboré à la réalisation de l'album. Un atelier de dessin a permis d'illustrer cette production. L'album a été réalisé sous le thème de la musique du monde et s'intitule Écoute-moi. Il a été lancé à La Sarre en mars 2005.

L'Abitibi-Témiscamingue dispose de trois salles Snoezelen. Les spécialistes y travaillent auprès de personnes souffrant de divers troubles : psychoses, handicaps ou troubles physiques, trouble envahissant du développement, problèmes de santé mentale, victimes de traumatismes crâniens, etc. Ces salles sont localisées à Amos, Macamic et Rouyn-Noranda. La première salle à avoir vu le jour est celle d'Amos, grâce à Clair Foyer; c'était en 1998. La deuxième fut implantée au CR La Maison de Rouyn-Noranda en 2001 grâce à différents partenariats. Celle d'Abitibi-Ouest vient d'entrer en fonction. Il existe 35 salles du genre au Québec mais celles de Rouyn-Noranda et de Macamic sont les seules à avoir bénéficié du support de plusieurs partenaires. Val-d'Or devrait également profiter sous peu d'une telle salle.

La Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue, conjointement avec le CR La Maison et Percu en art (société privée), développe une approche d'intégration sociale des adultes autistes de la région à partir d'une démarche dynamique basée sur les arts et le loisir. Les activités retenues sont sélectionnées à partir des intérêts des clients. Depuis deux ans, ces personnes ont entre autres exposé leurs toiles, donné des spectacles de musique auprès d'un vaste public et produit un CD.

6. Bibliographie

Office des personnes handicapées du Québec. *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2003.

Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, *Aménagement d'un sentier et réaménagement du centre d'interprétation permettant une accessibilité universelle au Parc d'Aiguebelle*, 1995.

Dagenais, Hélène, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, UQAM. *Portrait des besoins et des services. Les personnes ayant des incapacités dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2^e édition, août 2004.

Dugré, Suzanne et Louise Sylvain. *Loisir en Abitibi-Témiscamingue, les besoins et la satisfaction en matière de loisir et d'activité de jour concernant les personnes handicapées*, 2001.

Statistique Canada, *Profil de la population avec et sans incapacité de l'Abitibi-Témiscamingue*. Recensement 2001 (commande spéciale de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue).

Table régionale famille et enfance et Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. *Journée de réflexion famille du 26 mai 2004*. Document d'influence pour la société régionale.

Dugré Suzanne et Louise Sylvain. *Les besoins et la satisfaction en matière de répit-dépannage, gardiennage et services de garde concernant les personnes handicapées en Abitibi-Témiscamingue*. Mai 2001.

Thomas, Daniel et Louise Sylvain. *Les besoins et la satisfaction en matière de logement des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité en Abitibi-Témiscamingue*. Novembre 2002.

Ville de Rouyn-Noranda. *Rapport annuel 2004 du protecteur pour les citoyennes et citoyens handicapés*.

ANNEXE 1

Associations, organismes et ressources disponibles pour les personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue, 2005

Territoire	Organismes et associations
Abitibi	L'Arche d'Amos Regroupement des associations au service des personnes handicapées Amos Association La Source Centre de réadaptation La Maison, point de service Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer, point de service Transport adapté Amos Vision Travail Abitibi-Témiscamingue, point de service
Abitibi-Ouest	Association de parents d'enfants handicapés d'Abitibi-Ouest Club de l'Amitié de La Sarre La Chrysalide Le Trait d'union Centre de réadaptation La Maison, point de service Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer, point de service Centre de bénévolat de La Sarre Transport adapté de La Sarre Vision Travail Abitibi-Témiscamingue, point de service
Rouyn-Noranda	Société canadienne de la sclérose en plaques de Rouyn-Noranda Association pour l'intégration sociale Rouyn-Noranda inc. Association pour personnes handicapées visuelles de Rouyn-Noranda Association de la fibrose kystique Club ACV Rouyn-Noranda inc. Le Pont Centre de réadaptation La Maison, point de service Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer, point de service Société Alzheimer de Rouyn-Noranda Centre de bénévolat de Rouyn-Noranda Transport adapté Les Intrépides Vision Travail Abitibi-Témiscamingue, point de service
Témiscamingue	ACTIA Association de parents d'enfants handicapés du Témiscamingue Association des personnes handicapées de Témiscaming L'Entretoise Centre de réadaptation La Maison, point de service Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer, point de service Transport adapté du Long Sault (Tee Lake) Transport adapté du Témiscamingue Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue, point de service
Vallée-de-l'Or	Corporation Travail Malartic Association des parents d'enfants handicapés de Val-d'Or (L'Aile brisée) Association des cérébrolésés et traumatisés de Val-d'Or Association Voir sans Voir Centre d'intégration physique l'Envol inc. Club des handicapés de Val-d'Or inc. Société de la sclérose en plaques Abitibi-Témiscamingue Groupe Soleil Prorésol L'Accueil, association de personnes handicapées et de parents de personnes handicapées de Senneterre Centre de réadaptation La Maison, point de service Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer, point de service Transport adapté de Malartic La Calèche d'or Transport adapté La Promenade inc. (Val-d'Or) Transport adapté Nottawe de Senneterre

	Regroupement des usagers du transport adapté de Val-d'Or Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue, points de service Val-d'Or et Senneterre
Organismes régionaux	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Clair Foyer Office des personnes handicapées du Québec Centre de réadaptation La Maison Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue Association de la fibromyalgie de l'Abitibi-Témiscamingue Association des sourds et des malentendants de l'Abitibi-Témiscamingue Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue Le Pilier Fondation canadienne du rein, section Abitibi-Témiscamingue Ressource d'aide et d'information en défense des droits en Abitibi-Témiscamingue Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue Ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Québec Centre de ressource pour la vie autonome en Abitibi-Témiscamingue Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue Association québécoise pour les enfants dysphasiques (audimuets), chapitre Abitibi-Témiscamingue Vision Travail Abitibi-Témiscamingue Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, secteur Abitibi-Témiscamingue

Source : site internet de l'OPHQ au www.ophq.gouv.qc.ca/bureaux/services/d_services08.htm

ANNEXE 2

Enjeux préliminaires identifiés.

- Ressources spécialisées : recrutement et maintien dans la région d'ergothérapeutes et d'orthophonistes.
- Programme de répit-dépannage : financement du programme, indexation des taux horaires et financement du fonctionnement des maisons de répit-dépannage.
- Maintien à domicile : assurer la hausse globale du budget de façon à mieux répondre aux besoins, obtenir la parité entre les travailleurs de la région, à qui sont alloués 9,30 \$ l'heure alors que ceux de Montréal obtiennent 12,67 \$ l'heure.
- Équité inter-régionale : s'assurer que les impacts de la perte de 5 M\$ en Abitibi-Témiscamingue affecteront minimalement les personnes handicapées de la région.
- Travail : développer davantage les milieux de travail adaptés qui assurent une formation préparatoire à l'emploi dans le contexte du transfert prévu pour 2006 de la gestion du dossier des contraintes sévères à l'emploi hors de la région.
- Transport adapté : s'assurer que la personne handicapée sera toujours prioritaire par rapport aux autres types de clientèle.
- Loisir : accessibilité architecturale et universelle ainsi qu'accompagnement.
- Participation citoyenne et inclusion sociale des personnes handicapées; vision sociale de l'incapacité, de la déficience et du handicap.
- Compensation des coûts relatifs aux déficiences : mesures compensant les dépenses en lien avec les déficiences (ex. : achat de chaussures spéciales, frais de gardiennage, etc.).
- Mesures d'adaptation : mise en place de mesures d'adaptation permettant d'éliminer certains désavantages pour les personnes handicapées en lien avec certaines pratiques ou certains obstacles (ex. : aménagement d'horaires de travail en fonction des incapacités des personnes, mise en place de moyens de communication alternatifs, accompagnement dans des activités de loisir, adoption de mesures législatives et réglementaires ou de programmes, etc.).